

Chapitre 7 : modèle interprétatif et discussion

7.1. Introduction

Le dernier chapitre s'articule autour de deux grandes sections ; la première porte sur le développement du modèle interprétatif et la deuxième sur l'examen de la généralisation du cadre théorique. La première section concerne alors une analyse approfondie d'un modèle interprétatif en forme de poupées russes, décrivant la relation entre l'élite gouvernante (ÉG), l'élite syndicaliste (ÉS) et la base du syndicat (BS). La figure 3 représente le modèle interprétatif général de la relation dynamique entre le syndicat et l'État, notamment au sujet de l'intérêt collectif. Ce modèle interprétatif est une projection du cadre théorique que nous avons développé dans le chapitre 2. À la fin de la première partie, nous analysons le cas tunisien en questionnant le rapprochement possible avec le cas des autres pays en voie de développement (pays arabes, pays asiatiques et pays de l'Amérique latine). La deuxième section concerne la généralisation potentielle du cadre théorique et du modèle interprétatif et donc son applicabilité à certains pays développés.

Figure 3 : Modèle interprétatif général de la relation dynamique entre le syndicat et l'État au sujet de l'intérêt collectif

Si l'élite syndicale indépendante ne coopère pas avec le groupe d'élite gouvernant, il sera soumis à la pression du groupe d'élite gouvernant.

Par la politique révolutionnaire et revendicatrice, la base et les élites syndicalistes sur le plan de la centrale régionale et sectorielle vont créer une pression directe et déstabilisatrice sur le pouvoir, au sujet des réformes de la politique économique.

Le passage vers l'une de ces deux situations dépend, soit de l'intensité du conflit existant entre l'élite syndicaliste et le groupe d'élite gouvernant ou entre l'élite syndicaliste et sa base y compris les syndicats régionaux et sectoriels, soit d'un changement sur le plan du régime

Création d'une pression directe de déstabilisation sur le groupe d'élite gouvernant, au sujet des réformes économiques, qui peut provoquer la chute du régime.

L'élite gouvernante gouverne sous le principe de l'intérêt national fondé sur le principe de la réforme économique

L'émergence d'une relation, soit de coalition, soit de concurrence. Cette dernière concerne le sujet du leadership et la mise en œuvre de la politique publique (la création d'une pression de déstabilisation sur le pouvoir).

L'émergence d'une relation, soit de soutien, soit d'exclusion.

11 Impose au sein du mouvement syndical la loyauté et la politique réformiste (coopération et compromis)

L'émergence d'une élite syndicale fortement loyale au groupe d'élite

La création d'une pression directe qui vise, soit l'affaiblissement ou l'élimination de la loyauté de l'élite syndicale envers le groupe d'élite, soit le renversement de l'élite en question.

1 Absence de la politique révolutionnaire et revendicatrice. L'élimination du principe de la lutte de classes

L'émergence, à la fois, des nouvelles élites concurrentes sur le plan de la centrale, et de la politique révolutionnaire et revendicatrice qui est menée par la base et par certaines élites syndicalistes opposantes sur le plan régional et sectoriel.

2 Forte marginalisation de la base et des élites au sein de la centrale et du syndicat régional et sectoriel.

1 L'émergence des clans et des opposants

L'émergence d'un mouvement syndical autoritaire et non démocratique

1 Forte présence d'une politique de pression sur la base

1 Absence de la présence de la conscience au sein de la classe inférieure

L'émergence d'un État corporatiste qui peut être, soit dominée par un seul parti qui se définit comme un mouvement politique, soit dominé par un parti dominant dans un système politique pluraliste autoritaire

L'émergence d'une élite syndicale non loyale envers le groupe d'élite.

L'émergence d'une élite syndicale adoptant une loyauté à tendance modérée envers le groupe d'élite.

32 Forte présence de la politique révolutionnaire et revendicatrice.

31 Faible présence de la politique révolutionnaire et revendicatrice.

Absence de la marginalisation de la base et des élites de la centrale et du syndicat régional et sectoriel.

Faible marginalisation de la base et des élites de la centrale et du syndicat régional et sectoriel.

L'émergence d'un mouvement syndical quasi totalement autonome et démocratique.

L'émergence d'un mouvement syndical partiellement autonome et moins démocratique.

32 Absence d'une politique de pression sur la base.

31 Faible présence d'une politique de pression sur la base.

Forte présence de la conscience au sein de la classe inférieure.

Faible présence de la conscience au sein de la classe inférieure.

32

31

Possibilité d'émergence d'un système politique démocratique

L'État contrôle et monopolise la négociation collective

4

5

L'élite gouvernante gouverne sous le principe de l'intérêt national fondé sur le principe de la réforme économique

1'

3'

22

21

2

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

7.2. Modèle interprétatif de la relation entre ÉG, ÉS et BS

7.2.1. Introduction

En utilisant le cadre théorique (chapitre 2), nous cherchons à analyser les interactions entre l'ÉG, l'ÉS et la BS afin de comprendre la relation État-syndicat et son influence sur la mise en œuvre du processus de démocratisation socio-économique. De plus, nous essayons de mettre en exergue l'idée que l'ÉS joue le rôle d'une « pendule » qui influence de manière aléatoire et dynamique la relation État-Syndicat et par conséquent le processus de démocratisation socio-économique. Le rôle de pendule suggère que l'ÉS adopte plusieurs choix politiques, contrainte non seulement par ses propres intérêts, mais aussi, par le rapport de force avec la BS d'un côté et avec l'ÉG, d'un autre côté. Dans ce rôle de pendule, l'ÉS joue le rôle d'un « *neurone d'association* » entre l'ÉG et la BS transmettant les règlements et les lois d'une part et les revendications et le conflit d'une autre part.

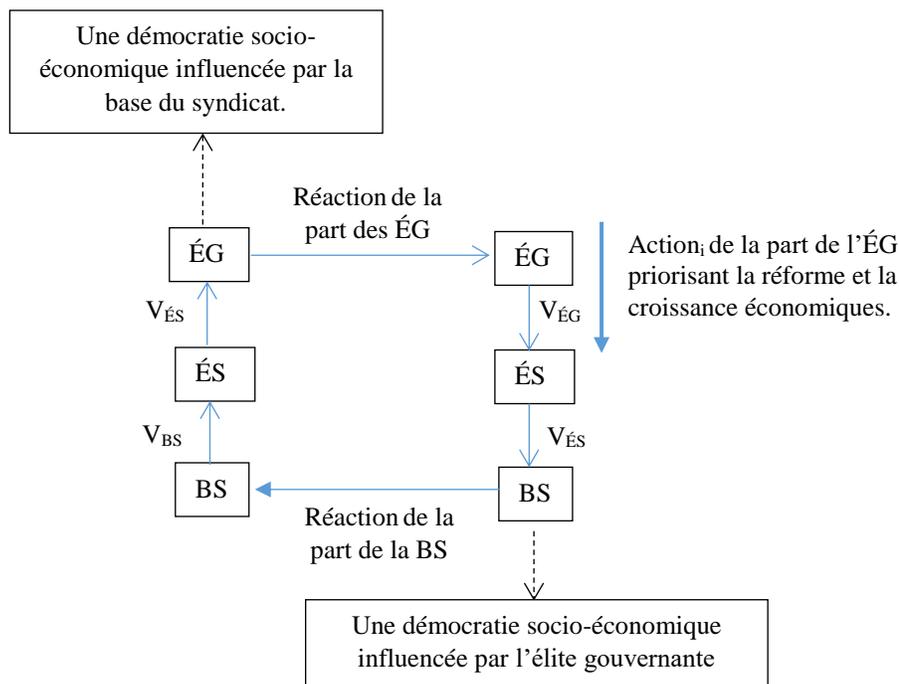
Par ailleurs, l'étude de l'interaction entre la *volonté* de l'ÉG, la *volonté* de l'ÉS et la *volonté* de la BS est associée, inévitablement, à une dynamique de lutte capital/travail et de lutte élite/masse et par conséquent entre le conflit et le règlement. Le changement dans le temps de la nature du conflit et du règlement adopté est basé sur une approche dialectique de type : conflit A ($Conf_A$) donne règlement B (Reg_B), ce dernier donne $Conf_{A1}$ qui donne le Reg_{B1} , etc.

Dans ce qui suit, nous présentons les étapes du modèle interprétatif. D'abord, nous exposons le modèle dynamique ascendant - descendant de la relation ÉG, ÉS et BS, ensuite, le modèle triangulaire expliquant la dynamique de cette relation et, enfin, « la boîte » de démocratisation socio-économique résultant de l'interaction entre les trois acteurs en question. Cette « boîte » est inspirée de celle d'Edgeworth développée par Pareto (Humphrey, 1996).

7.2.2. Modèle dynamique ascendant - descendant de la relation entre ÉG, ÉS et BS

Le modèle dynamique ascendant - descendant⁴¹² (Figure 4) se définit comme un mouvement oscillatoire dynamique dont l'origine est l'ÉG, et qui suite au principe de l'approche dialectique retourne au point d'origine l'ÉG. La première action de l'ÉG est nourrie par un objectif économique défini par le développement économique de la nation dans l'intérêt de tous et qui traduit une vision spécifique de la nature de la démocratie socio-économique.

Figure 4 : Modèle dynamique ascendant - descendant de la relation entre ÉG, ÉS et BS

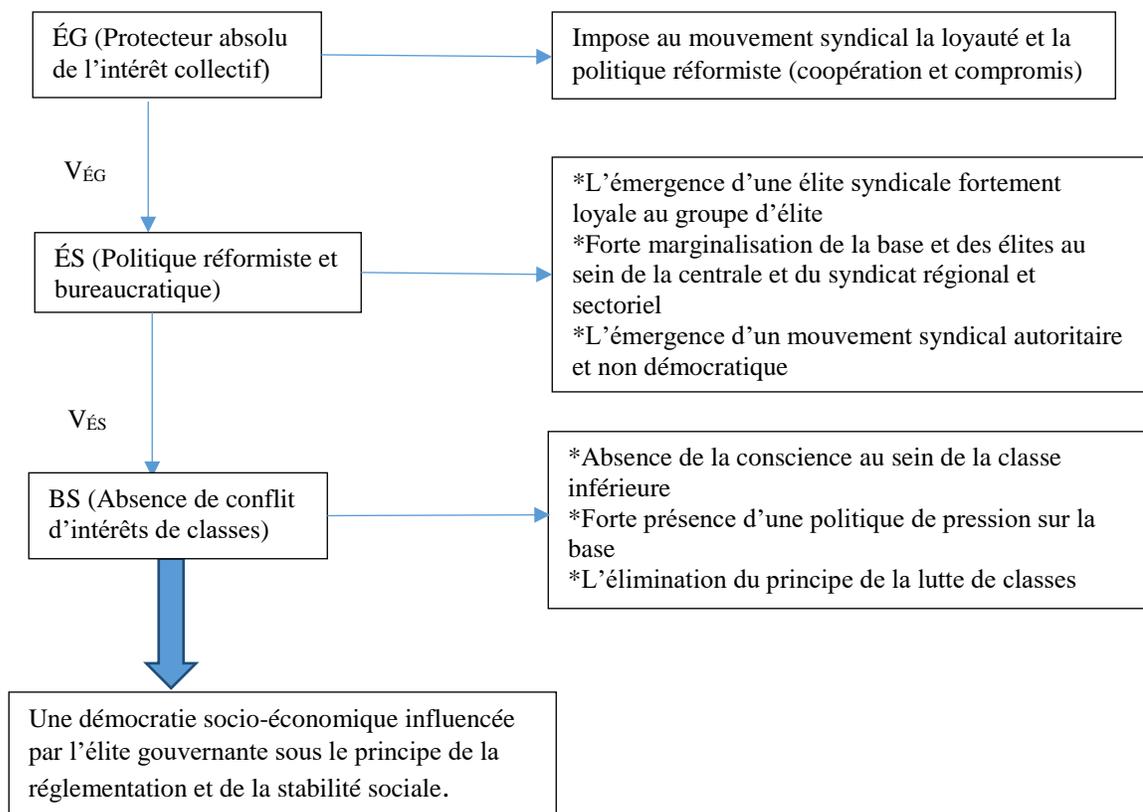


Le conflit élite/masse est bâti autour de la conservation de la stabilité du fonctionnement du système social qui est une perspective analytique du paradigme fonctionnaliste. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, ce paradigme met l'accent sur la stabilité, le réformisme et le consensus comme des moyens principaux pour la mise en œuvre, le maintien et la

⁴¹²Action_i : pour $i = 1, 2, 3, \dots, \infty$ (l'infini justifiant que la nature de l'action est imprévisible et très aléatoire. Également, le symbole de l'infini n'exclut pas la possibilité de la répétition de la nature de l'action). V_{ÉG} : « la volonté » de l'ÉG ; V_{ÉS} : « la volonté » de l'ÉS. V_{BS} : « la volonté » de la BS.

garantie de l'équilibre du fonctionnement du système social (Dahrendorf, 1972). Ainsi, ce paradigme a tendance à contrôler le conflit en le définissant comme aberrant et déstabilisateur de l'équilibre social. En partant de ce paradigme, la théorie des élites, nous avons construit un raisonnement que nous exposons dans la figure 5 et qui décrit la phase descendante du modèle dynamique ascendant - descendant de la relation entre ÉG, ÉS et BS.

Figure 5 : Phase descendante de la relation entre ÉG, ÉS et BS



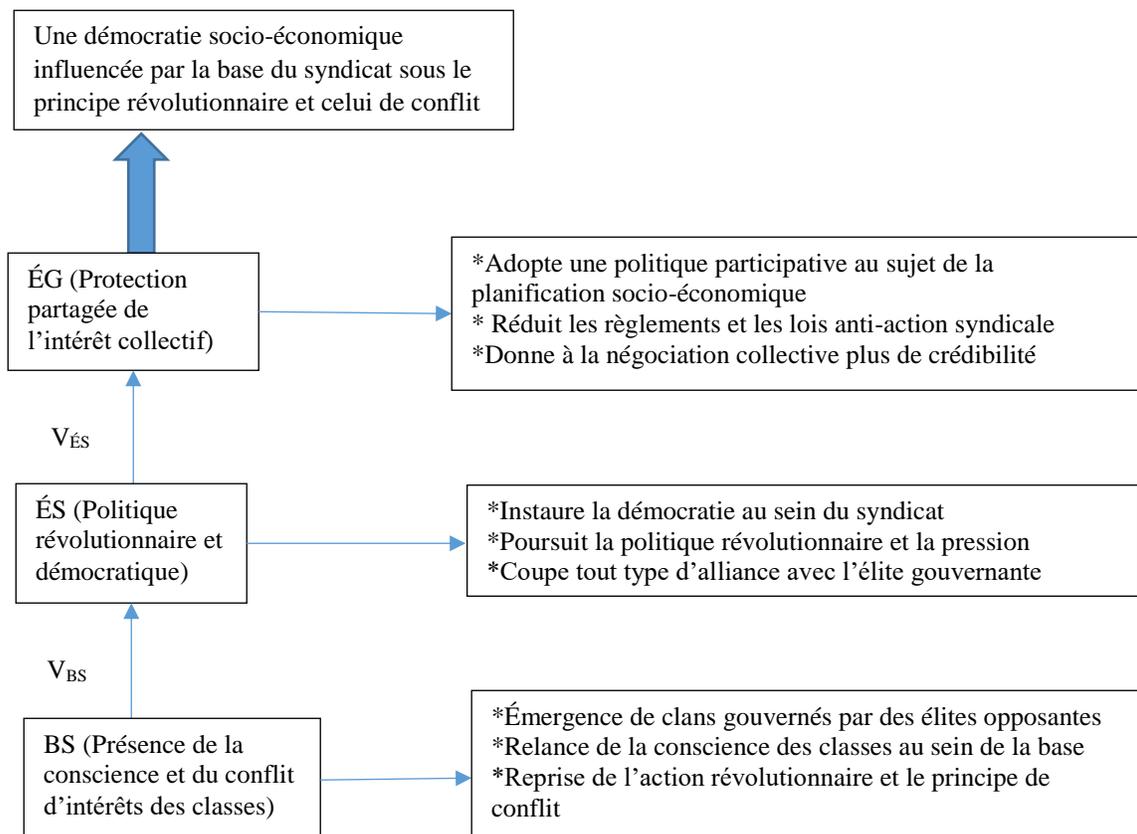
Le modèle ci-dessus reflète le sens du haut vers le bas du processus de démocratisation socio-économique. Selon ce sens de processus de démocratisation, la BS a tendance à être marginalisée et dépolitisée. Cette situation rend la mobilisation de la BS statique, passive et inerte. Ainsi, la planification du processus démocratique socio-économique sera exclusivement le produit d'une démocratie représentative exprimée par l'unique action des ÉG et ÉS élus.

La planification élitiste du processus démocratique socio-économique, vérifiant le sens du haut vers le bas, influence négativement la démocratie au sein du syndicat qui sera quasi totalement contrôlé par l'ÉS. Le degré de cette influence dépend de la nature de l'action politique adoptée par l'une ou l'autre qui influence directement la nature de la relation entre la *volonté* de l'ÉS et de la *volonté* de l'ÉG. La période de Ben Ali et certaines phases dans la période bourguibienne justifient bien cette idée. Dans la majorité de ces périodes, nous suggérons la présence d'une action politique directe partisane adoptée par l'ÉS et par l'ÉG.

La réalité n'est ni simple ni statique. En effet, s'il y a un processus de marginalisation et de dépolitisation de la base du syndicat dans son environnement socio-économique, alors il y aura possiblement un processus opposé qui vise la politisation et l'élimination de la marginalisation chez la base syndicale. Ce processus peut émerger, soit de manière spontanée chez la BS, soit provoquée par les ÉS opposantes cherchant à conscientiser de la BS par rapport à son environnement socio-économique. Ainsi, si nous parlions de la stabilité, alors automatiquement nous parlerions de la présence du conflit, car ni le conflit ni la stabilité ne peuvent être maintenus éternellement. Néanmoins la stabilité est interrompue par le conflit et vice versa.

La réaction pouvant être menée par la base syndicale contre la politique élitiste naît de la lutte des classes qui reflète le conflit capital/travail et qui est une perspective analytique du paradigme structuraliste. Rappelons que le paradigme structuraliste met l'accent sur le conflit qui s'applique dans un contexte de complémentarité (et non de contradiction) avec la régulation qui découle du paradigme fonctionnaliste. Partant de ce paradigme, la théorie de la lutte des classes nous fournit un raisonnement que nous avons exposé dans la phase ascendante du modèle dynamique ascendant - descendant de la relation entre ÉG, ÉS et BS (voir figure 6).

Figure 6 : Phase ascendante de la relation entre ÉG, ÉS et BS



Dans ce cas, le processus de démocratisation socio-économique prend le sens ascendant : du bas vers le haut. Selon cette vision, la BS n'est plus marginalisée. Au contraire, elle est politisée, dynamique, active et consciente de son environnement socio-économique. Ainsi, la BS cherchera à provoquer non seulement une démocratie participative au sein du syndicat, mais également une démocratie participative dans l'installation de la démocratie socio-économique. Cette situation peut conduire vers la décentralisation de manière partielle et parfois quasi totale (selon l'environnement socio-politico-économique du pays) du processus de prise de décisions monopolisé par le groupe d'ÉG. Ces dernières face à la pression venant de la BS, vont contre-attaquer (p. ex. innovation dans les lois, les règlements et les alliances) afin d'imposer leurs directives et leur vision au sujet de la détermination de la nature de la démocratie socio-économique. Cette réaction de la part des

élites gouvernantes sera, elle aussi, contrariée par une réaction menée par la base du syndicat, ce qui implique un mouvement dynamique continu.

La nature et le rythme de ce système dynamique oscillatoire sont fortement influencés par la nature du comportement de l'ÉS qui subit de la pression, à la fois, de la BS et de l'ÉG. L'ÉS, nouvellement élue ou déjà à la tête du syndicat, peut adopter, dans un contexte dynamique, soit une politique régressive définie par le maintien et/ou le retour au *statu quo*, soit une politique progressive caractérisée par le non-retour au *statu quo*. Le retour au *statu quo* traduit, a priori, une politique de maintien et de renforcement de la bureaucratie autoritaire interne et externe renforçant ainsi la *volonté* de l'ÉG et/ou celui du capital sur le processus de démocratisation socio-économique. Le non-retour au *statu quo* définit, a priori, une politique à tendance démocratique affaiblissant la politique bureaucratique autoritaire sur le plan interne et externe et renforçant la *volonté* du syndicat à construire une démocratie socio-économique. Notons que la politique du retour et de non-retour au *statu quo* se fait dans un contexte dynamique. En d'autres termes, les deux ÉS en question chevauchent entre les deux politiques sous l'influence du résultat de l'interaction entre leurs *volontés* avec la *volonté* de l'ÉG et la *volonté* de la BS.

Dans le cas du maintien du *statu quo*, l'ÉS nouvellement élue et l'ÉS déjà à la tête du syndicat adoptent des stratégies différentes. L'ÉS déjà au pouvoir adopte la phase de prise de conscience, la phase de résistance et la phase de stabilisation, alors que l'ÉS nouvellement élue adopte la phase de déstabilisation, la phase de contrôle et la phase de stabilisation. Si la stratégie des deux premières phases est divergente, alors celle de la troisième phase est quasi convergente. Et ce, parce que les deux cherchent l'alliance avec l'ÉG renforçant ainsi son pouvoir hégémonique politique sur la nation et l'établissement d'une bureaucratie autoritaire au sein du syndicat lors des prises de décisions. Cette alliance est générée, soit par une « action directe partisane », soit par une « action directe, mais non partisane » au sens partiel. Les deux élites syndicalistes en question ciblent, aussi, la favorisation de leurs clans formés par un sous-groupe de la BS et des ÉS (sur le plan de la

centrale, de la région et du secteur) (Figure 7 et Figure 8). Cette idée a été bâtie à partir de l'action des ÉS tunisiennes durant la période bourguibienne et celle de Ben Ali.

Figure 7 : Phases déterminant le processus du retour au statu quo par l'ÉS déjà au pouvoir

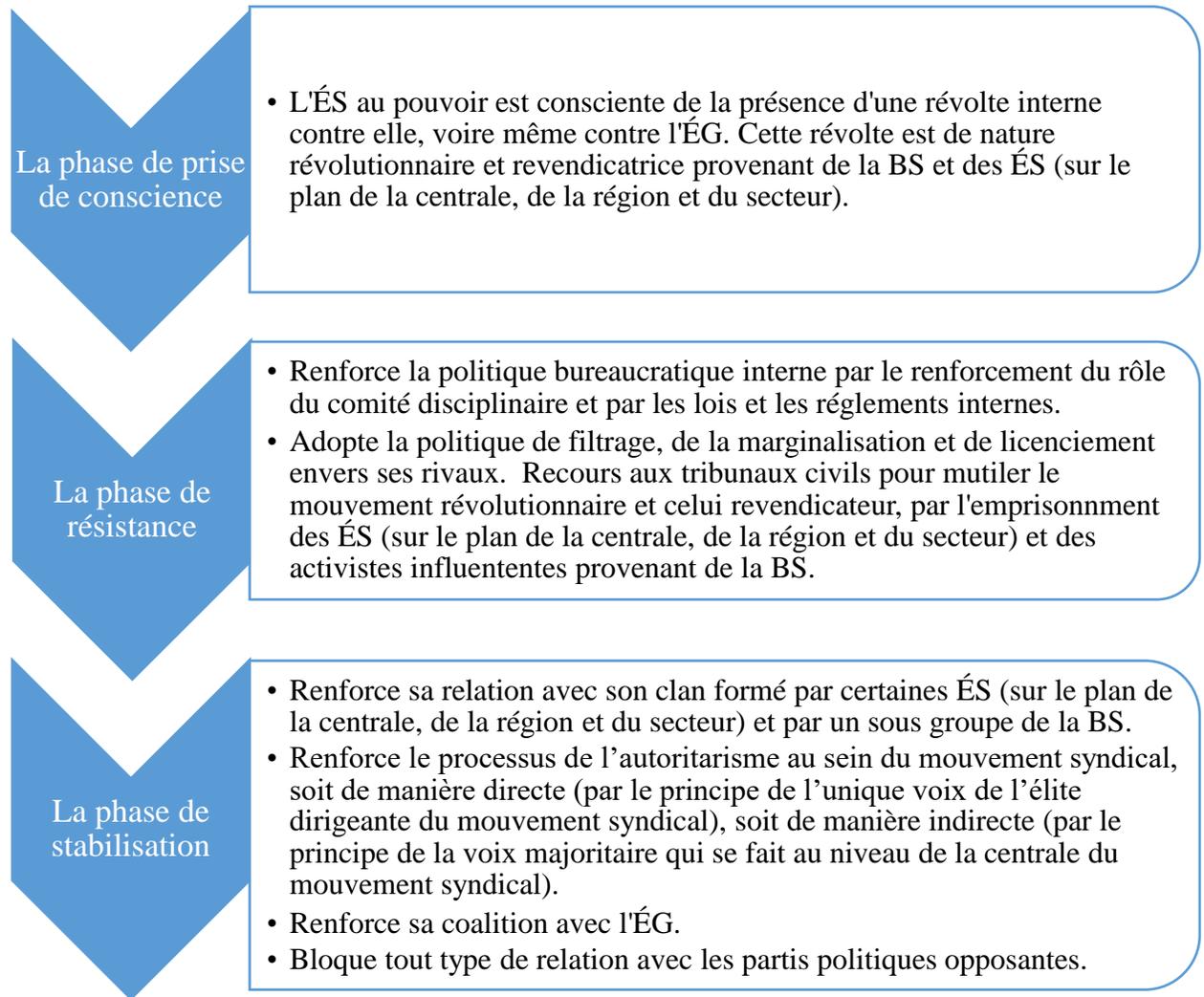
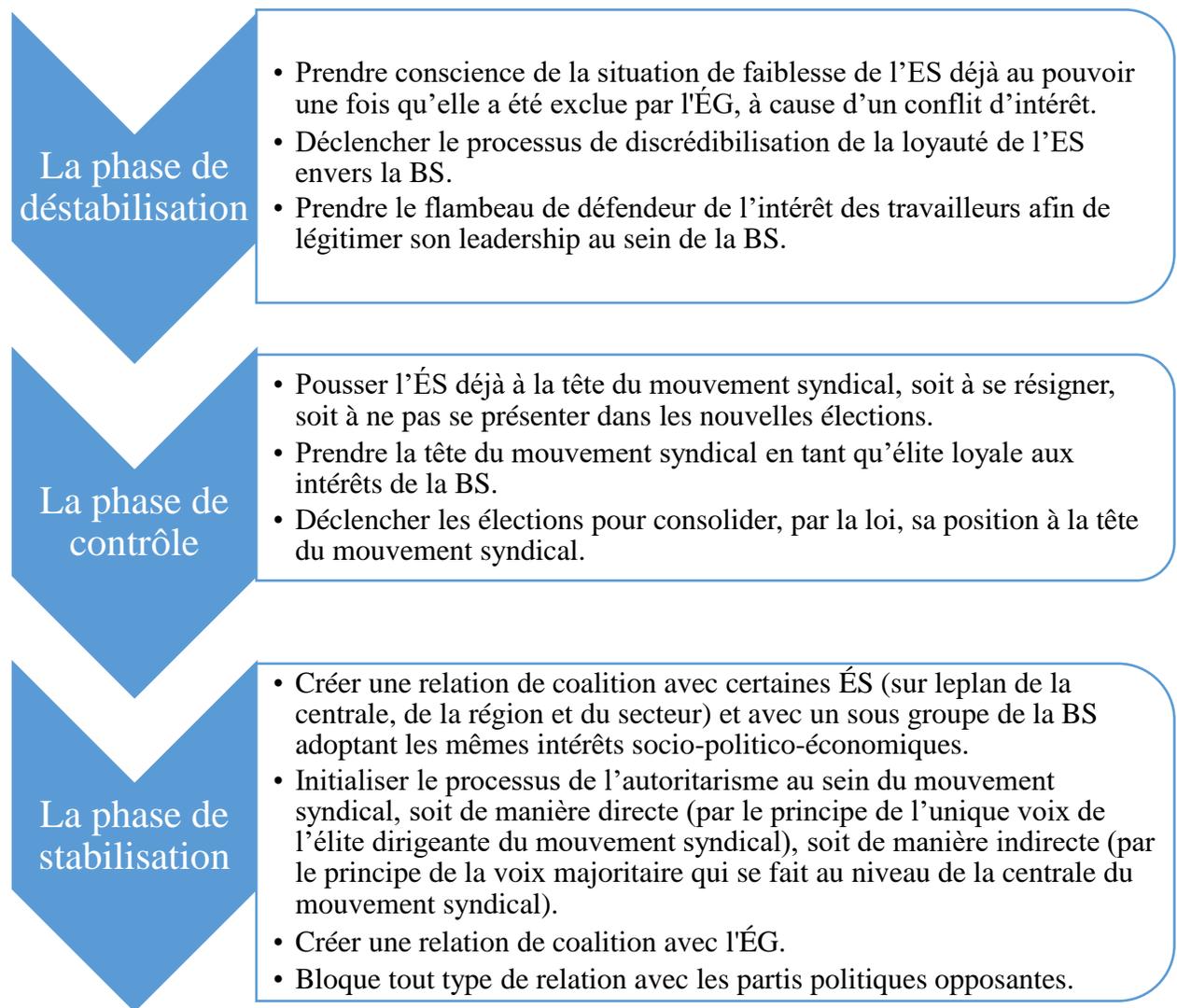


Figure 8 : Phases déterminant le processus du retour au statu quo par la nouvelle ÉS concurrente



Dans le cas du non-retour au statu quo, l'ÉS nouvellement élue et l'ÉS déjà à la tête du syndicat adoptent chacune une stratégie différente. L'ÉS déjà au pouvoir adopte la phase de prise de conscience, la phase de réidentification et la phase de stabilisation, alors que l'ÉS nouvellement élue adopte la phase de déstabilisation, la phase de contrôle et la phase de stabilisation. Si la stratégie des deux premières phases est divergente, alors celle de la troisième phase est quasi convergente. Cela s'explique par le fait que les deux cherchent l'établissement d'une relation d'indépendance vis-à-vis de l'ÉG et l'installation de la

démocratie interne donnant ainsi plus d'espace d'action à la BS et à un changement démocratique alternatif du pouvoir interne. Cette désunion est générée, soit par « l'orientation politique » qui reflète l'absence de tous types de partisaneries, soit par une « action directe, mais non partisane » au sens quasi total. Les deux élites syndicalistes en question cherchent, également, l'implantation d'un système politique pluraliste et un système pluraliste en relations industrielles (un système pluraliste formé par l'État, syndicat et patronat) (Figure 9 et Figure 10). Cette idée a été bâtie à partir du cadre empirique.

Figure 9 : Phases déterminant le processus du non-retour au statu quo par l'ÉS déjà au pouvoir

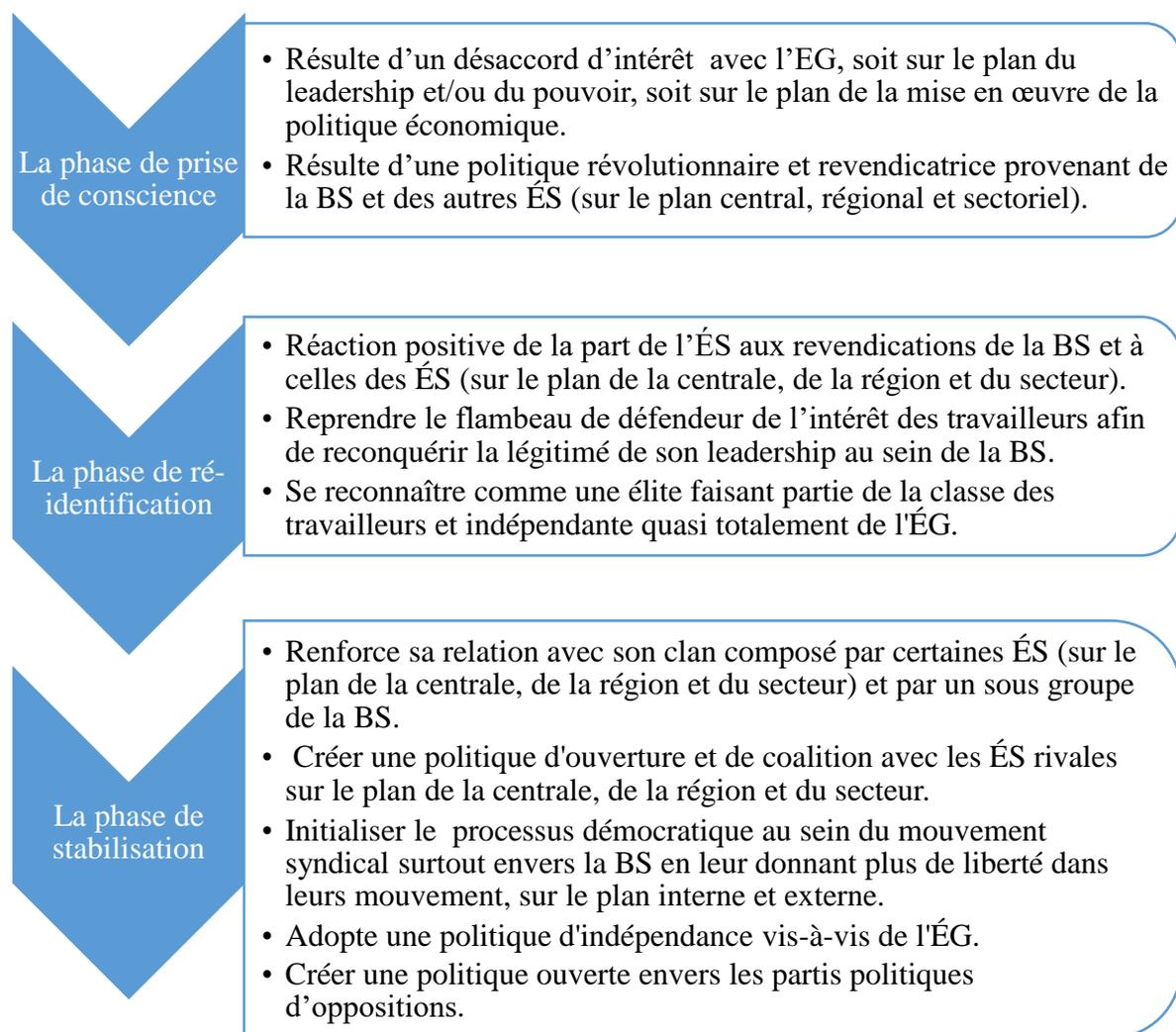
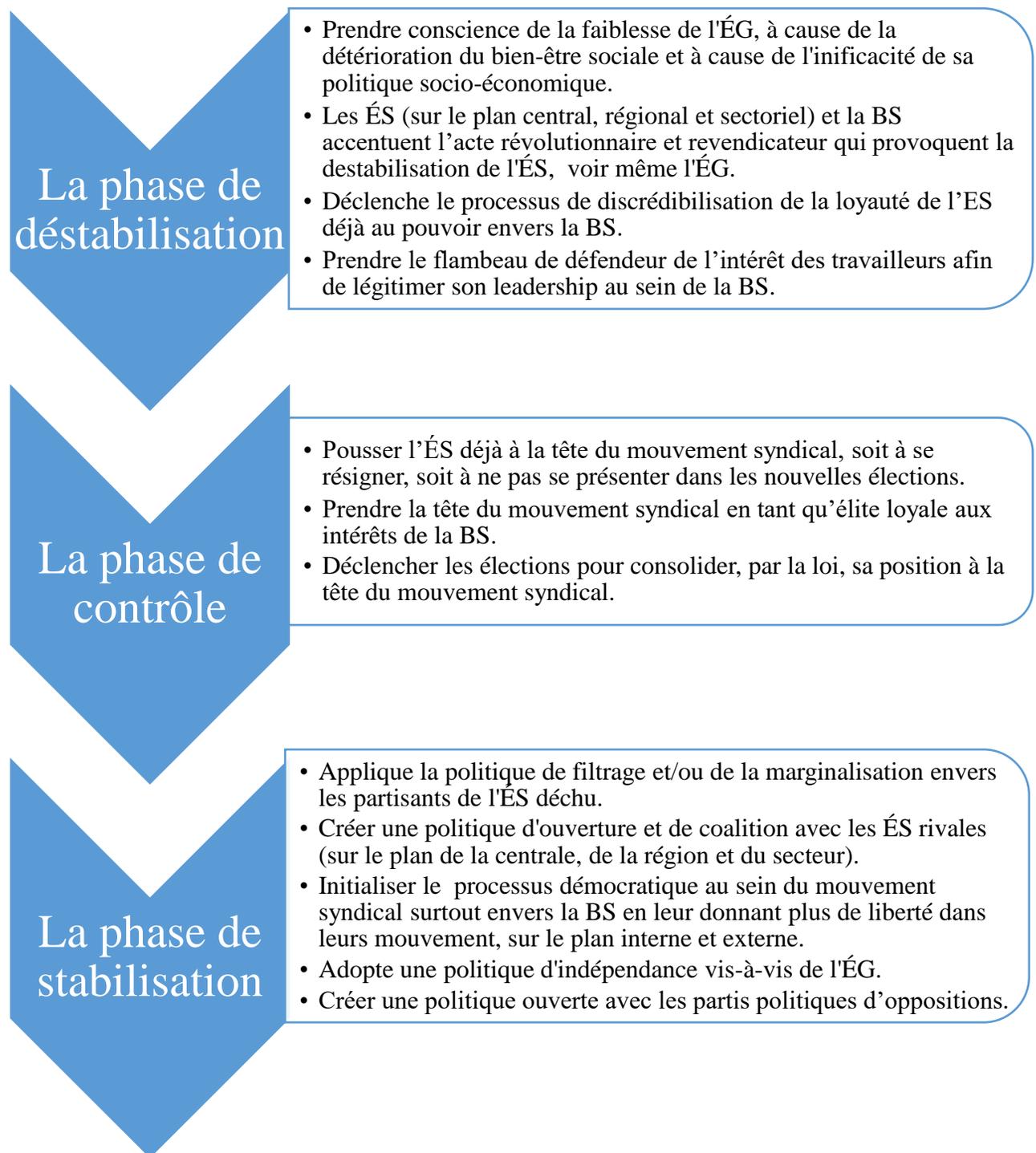


Figure 10 : Phases déterminant le processus du non-retour au statu quo par la nouvelle ÉS



Dans le cas du non-retour au statu quo, la phase de transition, qui est une phase à risque, vers un environnement démocratique sur le plan politique (diversité des partis politiques) et sur le plan des relations industrielles (un système pluraliste formé par l'État, syndicat et patronat) ne peut exister que si l'ÉS adopte un comportement positif ou favorable. Ce comportement se traduit par le renforcement de son indépendance vis-à-vis de l'influence provenant de l'ÉG et par son écartement de l'individualisme et de la corruption, intégrant son intérêt personnel dans un projet d'intérêt collectif. Également, l'ÉS, lors de la prise de décision, doit adopter non seulement la politique démocratique participative, mais elle doit être très pragmatique. En d'autres termes, le choix de l'ÉS entre une politique révolutionnaire, ou une politique de négociation, ou encore une politique de compromis doit être conditionné par le maintien du niveau de bien-être à un niveau jugé significatif. Cela dit, ses choix doivent s'éloigner des promesses et des prévisions statistiques illusoire avancées par l'ÉG et qui convergent toujours vers l'intérêt du capital. Durant la période bourguibienne et surtout celle de Ben Ali, l'ÉG a présenté les réformes économiques comme la recette idéale pour améliorer la croissance économique et le bien-être social. Or, face à cette politique rhétorique, ces deux périodes ont dévoilé une grande détérioration du bien-être social et les conditions du travail.

Nous suggérons que la révolte de la BS et les ÉS, agissant comme catalyseurs (sur le plan central, régional et sectoriel), à l'intérieur de la centrale syndicale peut aboutir à l'émergence d'autres fédérations syndicales provoquant ainsi, le passage vers le pluralisme syndical. Or, ce passage n'est pas automatique, car il dépend de la *volonté* de l'ÉG et de la crédibilité des institutions de l'État promotrices de la liberté de l'association syndicale. Ainsi, comme résultat, nous pouvons avoir soit un pluralisme syndical officiel, soit officieux (et/ou fictif), soit il est aboli. D'un autre côté, le pluralisme syndical peut constituer, en même temps, une stratégie dans la main de l'ÉG soit pour écraser tout type de révoltes émergentes à l'intérieure de la centrale syndicale, soit pour affaiblir le pouvoir syndical (et/ou de l'ÉS révoltante), et ce, par le renforcement de la division à l'intérieur la classe des travailleurs. Cette politique a été adoptée par Bourguiba. Le pluralisme syndical, selon nous, peut-être à double tranchant, car il peut affaiblir, relativement, le pouvoir du syndicat lors de la négociation et lors de sa mobilisation.

L'analyse de la relation entre l'ÉS, la BS et l'ÉG, par le modèle dynamique ascendant - descendant, nous indique la présence d'une relation complexe nourrie par la présence de rapports d'autorité, de conflit et d'alliance. Dans cette relation, chacun des acteurs cherche à imposer sa « *volonté* » par rapport à « la *volonté* » des autres. Cette relation complexe sera présentée dans la section suivante par le modèle triangulaire qui permettra de mettre en relief les différentes stratégies de chaque protagoniste.

7.2.3. Stratégies d'actions de l'ÉG, de l'ÉS et de la BS dans le cadre d'un modèle triangulaire

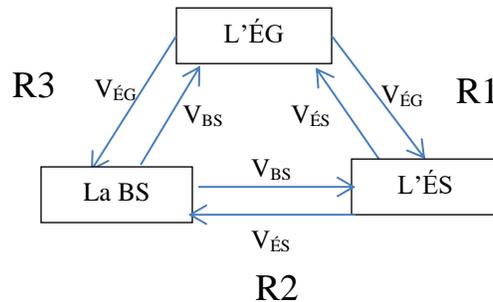


Figure 11 : Stratégies d'actions de l'ÉG, de l'ÉS et de la BS dans le cadre d'un modèle triangulaire

Le modèle triangulaire, présenté dans la figure 11, dévoile la présence de trois types de relations stratégiques : R1, R2 et R3, qui sont en apparence indépendante, mais reliées en réalité. Ci-dessous, nous allons présenter ces trois relations stratégiques :

R1 représente une relation de confrontation entre la $V_{\text{ÉG}}$ et la $V_{\text{ÉS}}$. Au cours de cette confrontation, l'ÉG cherche à imposer sa *volonté* au sein du mouvement syndical, par le principe de la loyauté et de la politique réformiste : coopération et compromis. L'imposition de sa *volonté* se fait par la politique de soutien à l'ÉS pro-ÉG et par la politique d'exclusion de l'ÉS anti-ÉG. Dans ce cas, nous mentionnons la présence, au sens relatif, soit une « action politique directe partisane », soit une « action directe, mais non partisane » au sens partiel.

$V_{\acute{E}G} \text{ d }^{413} V_{\acute{E}S} \rightarrow_1^{414} V_{\acute{E}G} \text{ d } V_{BS} \rightarrow_2^{415}$ Avoir un contr\^ole sur la planification de la d\^emocratie socio-\acute{e}conomique et sur la politique interne et externe du syndicat.

D'un autre c\^ot\^e, l'\acute{E}S cherche \`a imposer sa *volont\^e* vis-\`a-vis de l'\acute{E}G au sujet du leadership et de la mise en \u0152uvre de la politique \acute{e}conomique. L'\acute{E}S applique, comme moyen d'action, une politique de coalition, soit avec l'\acute{E}G, soit avec les \acute{e}lites politiques concurrentes de l'\acute{E}G. L'alliance avec l'\acute{E}G, se fait au sens relatif, soit par l'application d'une « action politique directe partisane », soit par une « action directe, mais non partisane » au sens partiel, visant le contr\^ole du rouage du pouvoir l\^egislatif. Concernant l'alliance avec les \acute{e}lites politiques concurrentes \`a l'\acute{E}G, L'\acute{E}S peut int\^egrer en plus une « action directe, mais non partisane » au sens partiel, et ce, pour mettre en doute le pouvoir de l'\acute{E}G. Elle peut aussi utiliser la politique de la concurrence parlementaire. L'\acute{E}S utilise comme moyen d'influence la mobilisation de la BS pour faire pression et d\^estabiliser la paix sociale afin de menacer la stabilit\^e du pouvoir de l'\acute{E}G.

$V_{\acute{E}S} \text{ d } V_{\acute{E}G} \rightarrow_1 V_{\acute{E}S} \text{ d } V_{BS} \rightarrow_2$ Avoir un contr\^ole sur la politique interne et externe du syndicat et sur la planification de la d\^emocratie socio-\acute{e}conomique.

R2 repr\^esente une relation de confrontation entre la $V_{\acute{E}S}$ et la V_{BS} . Pour que l'\acute{E}S impose sa *volont\^e*, elle adopte en vers l'\acute{E}G, au sens relatif, soit une « action politique directe partisane », soit une « action directe, mais non partisane » au sens partiel. \acute{E}galement, elle cherche \`a renforcer le principe de loyaut\^e interne au syndicat \`a son \acute{e}gard. Pour renforcer la loyaut\^e interne, l'\acute{E}S utilise, \`a titre exemple, la politique d'exclusion, la fraude lors des \acute{e}lections et la nomination directe dans les postes cl\^es.

$V_{\acute{E}S} \text{ d } V_{BS} \rightarrow_1 V_{\acute{E}S} \text{ d } V_{\acute{E}G} \rightarrow_2$ Avoir un contr\^ole sur la politique interne et externe du syndicat et sur la planification de la d\^emocratie socio-\acute{e}conomique.

⁴¹³. d : ce symbole traduit la relation de la dominance.

⁴¹⁴ \rightarrow_1 : ce symbole traduit la relation indirecte du r\^esultat de la domination.

⁴¹⁵ \rightarrow_2 : ce symbole traduit le but ultime de la relation de la domination.

D'un autre côté, la BS cherche à imposer sa *volonté* au sujet de la prise de décision de la politique interne et externe du syndicat. Sa *volonté* ne sera pas exprimée directement, mais par les ÉS nouvellement émergées ou déjà existantes, sur le plan sectoriel, régional et central. Ces ÉS se présentant comme les porte-parole légitimes de la BS. Pour déstabiliser le pouvoir de l'ÉS déjà à la tête de la centrale, la BS utilise une politique révolutionnaire opposante au sein de la centrale et sur le plan régional et sectoriel. Cette démarche n'exclut pas la possibilité d'alliance des ÉS révolutionnaires, soit avec l'ÉG, soit avec les élites politiques opposantes. Dans les deux cas d'alliances, la BS et ses ÉS révolutionnaires ont le choix d'appliqué, au sens relatif, l'action politique jugée, selon eux, la plus efficace pour maximiser la réussite de leur mouvement de révolte.

Cherche le partage de la politique interne et externe du
 $V_{BS} \text{ d } V_{ÉS} \rightarrow_1 V_{BS} \text{ d } V_{ÉG} \rightarrow_2$ syndicat et le partage de la planification de la démocratie
socio-économique.

R3 représente une relation de confrontation entre la $V_{ÉG}$ et la V_{BS} . L'ÉG cherche à monopoliser la *volonté* de la BS, par le contrôle quasi total sur *la volonté* de l'ÉS et sur le fonctionnement interne et externe du syndicat. Ce contrôle peut être réalisé, au sens relatif, soit par une « action politique directe partisane », soit par une « action directe, mais non partisane » au sens partiel. Cette politique vise la transformation du syndicat d'un acteur révolutionnaire vers un acteur légaliste et réformiste. Également, l'ÉG cherche, par les lois législatives et judiciaires, à réprimer les mouvements révolutionnaires provenant de la base et vider la BS de toutes les ÉS pro-BS promeuvent de leurs revendications.

Avoir un contrôle sur la planification de la démocratie
 $V_{ÉG} \text{ d } V_{BS} \rightarrow_1 V_{ÉG} \text{ d } V_{ÉS} \rightarrow_2$ socio-économique et sur la politique interne et externe
du syndicat.

D'un autre côté la BS cherche à imposer sa *volonté* sur celle des ÉG. À ce sujet, la BS cherche à mettre en œuvre une politique de pression directe sur l'ÉG basée sur des mouvements sociaux de masses et de rebelles visant à déstabiliser le pouvoir, voire même à provoquer sa chute. La déstabilisation du pouvoir de l'ÉG s'interprète, également, comme une déstabilisation du pouvoir de l'ÉS pro-ÉG. Cette action n'exclut pas l'implantation, au

sens relatif, de la part des ÉS révolutionnaires une action politique, soit avec l'ÉG, soit avec les élites politiques opposantes au pouvoir. Le choix de l'action politique adopté pour mettre en œuvre l'une des deux alliances dépend de son apport en termes de triomphe (et/ou du gain).

$V_{BS} \text{ d } V_{ÉG} \rightarrow 1 \quad V_{BS} \text{ d } V_{ÉS} \rightarrow 2$ Cherche le partage de la planification de la démocratie socio-économique et la politique interne et externe du syndicat.

Le rapport de force entre ces trois acteurs suggère que l'acte de « la *volonté* » de chacun est bâti sur un ou plusieurs buts et sur une conscience spécifique. Ainsi, à l'instar de ce que nous avons présenté au sujet des caractéristiques de la souveraineté dans le chapitre 2, nous remarquons que la *volonté* est bel et bien originale, indivisible et caractérisée par une suprématie relative. Il faut dire que chaque « *volonté* » est née dans un environnement politico-socio-économique spécifique, et que son espace d'action propre dépend du degré de son pouvoir d'influence. L'ÉG impose sa *volonté* par la bureaucratie, les lois, les règlements et les alliances. L'ÉS utilise, quant à elle, le mouvement social, le mouvement ouvrier, les alliances, la bureaucratie, les lois et les règlements internes au sein du syndicat. La BS, pour sa part, fait appel aux alliances, au mouvement social, au mouvement ouvrier et à la révolte au sein du syndicat et des entreprises. Ainsi, ces moyens d'action mis en œuvre ne peuvent ni éliminer la *volonté* des autres ni acquérir le caractère de la *volonté* suprême, mais ils permettent de dominer la *volonté* des autres au sens relatif en réduisant leur champ d'action. Cette domination, au sens relatif, revêt un caractère dynamique et discontinu dans le temps.

Le tableau 43 exprime notre vision du (des) but(s) et de la (des) conscience(s) qui soutiennent l'acte de « la *volonté* » de chaque acteur en question. Ce tableau met en lumière le fait que l'ÉS, du fait de son comportement oscillatoire et aléatoire « se promenant » entre l'ÉG et la BS selon ses intérêts et le contexte socio-politico-économique présent, partage les mêmes informations avec l'ÉG et la BS.

Tableau 43 : Acteurs et déclencheurs de l'acte « volonté »

Acteurs Déclencheurs de l'acte « <i>volonté</i> »	ÉG	ÉS	BS
But(s)	Protection de la croissance économique.	*Protection de la croissance économique. *L'amélioration du niveau du salaire réel. *Protection de ses intérêts socio-économiques et son pouvoir politique.	L'amélioration du niveau du salaire réel.
Conscience(s)	L'instabilité sociale.	*L'instabilité sociale. *Augmentation de la pauvreté. *Perte de son pouvoir politique et de ses intérêts socio-économiques.	L'augmentation de la pauvreté.

En résumé, si l'action politique est de nature « directe partisane » ou « directe, mais non partisane » partiellement, l'alliance entre l'ÉG et l'ÉS sera ferme, partiellement ou quasi totalement. Ce type de relation mène au conflit Élite/masse. Mais, dans le cas où l'action politique est de nature d'« orientation politique » qui reflète l'absence de tout type de partisaneries ou par une « action directe, mais non partisane » quasi totalement, l'alliance entre l'ÉG et l'ÉS sera fragile au sens partiel ou total. Ce type de relation mène alors vers le conflit capital/travail. Il est bon d'ajouter qu'étant donné que l'action politique s'inscrit dans le temps de manière dynamique, le conflit élite/masse et capital/travail présentent le même comportement, à tel point que nous ne pouvons pas les séparer dans le temps réel.

Toujours à partir de ce que nous avons développé ci-dessus, nous remarquons qu'au sein du conflit Élite/masse, il y a deux conflits secondaires. Le premier se fait entre l'ÉG et l'ÉS et le second entre l'ÉS progouvernementale et la BS. Le conflit capital/travail, quant à lui, selon l'optique de lutte de classe, implique un conflit secondaire se manifestant en premier lieu, par une action d'opposition, de répression ou de marchandage menée par l'ÉG vers l'ÉS porteuse de la révolution et en second lieu, par le renforcement de la position d'autres ÉS pro-élites gouvernantes au sein de la centrale du syndicat ou de celles qui sont prêtes à marchander avec l'ÉG. Ici, nous suggérons la présence du conflit élitiste au sein du syndicat.

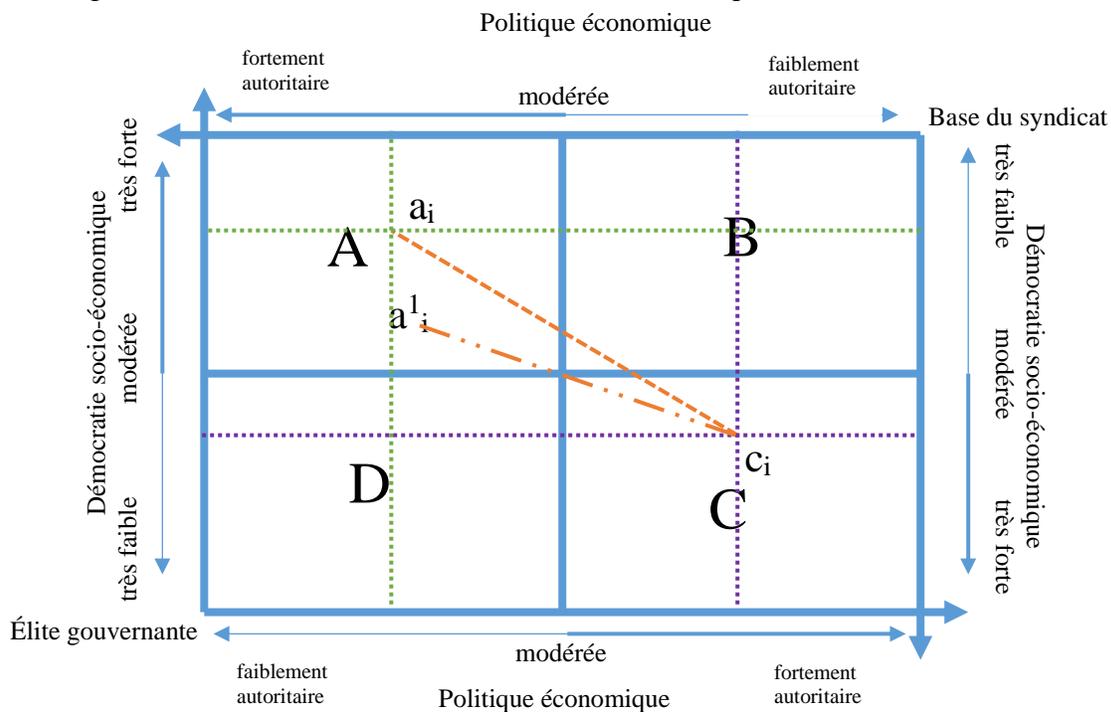
Étant donné la complexité de la relation entre l'ÉS, l'ÉG et la BS, la boîte de démocratisation socio-économique vise à matérialiser la position de la démocratie socio-

économique résultante de l'interaction entre les trois acteurs en question. Cette boîte suggère, a priori, que la position de la démocratie socio-économique est dynamique. Également, elle suggère une domination de la *volonté* de l'ÉG (qui peut être quasi totalement) sur celle de l'ÉS et de celle de la BS, lors du processus de prise de décision sur la voie de la démocratie socio-économique.

7.2.4. Boîte de démocratisation socio-économique entre l'ÉG, l'ÉS et la BS

La boîte de démocratisation⁴¹⁶ socio-économique entre l'ÉG, l'ÉS et la BS suppose l'utilisation à la fois du concept démocratique et de l'autoritarisme. L'intensité de l'utilisation de ces deux concepts dépend du contexte socio-politico-économique du pays en question ou comme Bertrand (2009) l'explique par « la qualité des institutions et la manière dont elles sont respectées » (Les régimes autoritaires, facteurs d'instabilité internationale ? 2009). La boîte en question est représentée ci-dessous (Figure 12).

Figure 12 : Boîte de démocratisation socio-économique entre l'ÉG, l'ÉS et la BS



⁴¹⁶Geisser, Dabène et Massardier suggèrent que « la problématique de la démocratisation incorpore en elle-même l'idée d'*autolimitation*, voire d'*automutilation*, chez les acteurs contestataires, afin de ne pas mettre en péril les nouveaux équilibres macro-économiques et macro-politique construits à grands "coups" d'interventions des institutions internationales de régulation » (Geisser, Dabène et Massardier, 2008 : 22).

Pour ce qui est de la combinaison de la politique démocratique et autoritaire qui nous a permis de construire la boîte en question, nous nous reposons sur une littérature en sciences politiques supposant l'existence d'un régime hybride (Diamond : 2002). À partir d'une étude historique, Hermet suggère l'existence d'une « zone grise » marginalisée par les historiens et logée par des gouvernements qui ne sont ni proprement totalitaires, ni correctement démocratiques. Selon Hermet, la combinaison de ces deux concepts a tissé, depuis la fin du XIX^e siècle, la physionomie de notre modernité politique (Hermet, 2012 : 9, 11)⁴¹⁷. L'existence d'un régime hybride suggère l'existence d'une « sociologie politique de convergence » à la place d'une comparaison de « face-à-face » entre autoritarisme et démocratie (Geisser et al., 2008 : 22). Cette « sociologie politique de convergence » suppose l'existence d'une gamme aléatoire de régimes hybrides (Gagné, 2012 : 22 ; Davenport 2002 : 3)⁴¹⁸ dans laquelle nous observons le phénomène de dé-démocratisation des régimes démocratiques et de démocratisation des régimes autoritaires (Camau et Massardier, 2005 : 23-24). Ceci implique que les pays démocratiques appliquent des outils de l'autoritarisme sans pour autant devenir totalitaires, alors que les pays autoritaires appliquent des outils de la démocratie sans pour autant devenir démocratiques. En dépit du contexte politique conflictuel sur le pouvoir, le recours à la politique autoritaire se présente fréquemment dans le contexte de la libéralisation économique, comme l'a été la mise en place des programmes d'ajustements structureaux dans les pays en développement dans les années 80 et 90 (Hermet, 2012 : 9 ; (Picard, 2008 ; Kienle, 2008)⁴¹⁹). Cette idée nous mène à la « survalorisation des enjeux économiques et sécuritaires » (Geisser et al., 2008 : 23), qui sont deux objectifs inséparables pour la prolifération du capitalisme. Ainsi, la « zone grise » résulte d'un environnement socio-politico-économique défini par la conciliation entre la libéralisation économique et la délibéralisation politique (Geisser et al., 2008 : 23).

⁴¹⁷. « L'autoritarisme n'est plus seulement pensé à la marge des démocraties, il est aussi "traité" en leur cœur, à tel point qu'il n'est pas totalement inconcevable pour les sciences humaines et sociales de chercher à déceler la "charge autoritaire", voire la "tentation totalitaire", des nouvelles procédures de consultation démocratique (Hermet, 2004 ; Massardier, 2008 ; Caillé, 2005) » (Geisser et al., 2008 : 12).

⁴¹⁸ Pour avoir plus d'idées sur la typologie des régimes hybrides voire Gagné (2012) et Davenport (2002).

⁴¹⁹Ces deux références sont citées par Geisser et al. (2008 : 15, 23).

La boîte de démocratisation socio-économique entre l'ÉG, l'ÉS et la BS est répartie en quatre espaces A, B, C et D. Les espaces B et D représentent les deux cas extrêmes du conflit du processus de démocratisation socio-économique, alors que les espaces A et C représentent les deux zones d'interaction dynamique dans le temps entre l'ÉG, l'ÉS et la BS.

L'espace B définit l'espace de la dictature de la bourgeoisie soutenue par l'ÉG. L'essence de cette dictature est basée sur le principe de la possession des moyens de production, de la richesse et de la protection de la liberté individuelle. Ainsi, le processus de démocratisation socio-économique sera tissé principalement par l'ÉG. Cette dernière impose et innove les règlements et les lois pour protéger au maximum l'intérêt de la propriété privée, la prolifération et le maintien de l'intérêt socio-économique de la bourgeoisie au détriment de la BS. Dans cet espace, par la théorie des élites, nous supposons une forte coalition de la part de l'ÉS et l'ÉG pour former un groupe (ou une classe) d'élites fusionnées. Ici, nous supposons la présence, soit une « action directe partisane », soit une « action directe, mais non partisane » au sens partiel.

L'espace D définit l'espace de la dictature du prolétariat comme une forme d'action de résistance contre ce qu'il considère comme une dictature de la bourgeoisie. Cette dictature du prolétariat est fondée sur la destruction de la bourgeoisie, l'appropriation des moyens de production et la mise en valeur de l'intérêt collectif. Dans cet espace, nous supposons, par la théorie de classes, une forte intégration ou homogénéité de l'ÉS avec sa BS. Dans cette zone, le processus de démocratisation socio-économique est orienté et planifié par la seule vision du prolétariat excluant la classe bourgeoise qui est supposée être quasi totalement annihilée. Ici, nous supposons l'implantation de l'action politique définie par « l'orientation politique » qui reflète l'absence de tous types de partisaneries.

Dans l'espace A, le point a_i représente, selon l'ÉG, l'état favorable de la démocratie socio-économique correspondant à l'intérêt de tous. Du point de vue de la BS, cette interprétation est une vision unidirectionnelle du processus démocratique socio-économique qui favorise

la classe bourgeoise et ses élites politiques et économiques (État et capital). De plus, ce qui est vu par l'ÉG comme une politique économique non autoritaire est interprété par la BS comme une politique économique autoritaire, car elle est basée sur des lois et des règlements répressifs et restrictifs de leurs opinions et de leurs actions défensives. En général, ces politiques économiques autoritaires sont étroitement liées au processus de réforme économique libérale et néolibérale.

Dans l'espace C, le point c_i représente, selon la BS, l'état favorable de la démocratie socio-économique correspondant à l'intérêt de tous et à la promesse d'une justice sociale. L'ÉG, pour sa part, le voit comme un processus démocratique socio-économique « égocentrique » pour une partie spécifique de la population (la classe des travailleurs) et non pour l'ensemble des citoyens de la nation. De plus, ce qui est vu par la BS comme une politique économique non autoritaire est interprété par l'ÉG comme une politique totalitaire cherchant la restriction de la liberté individuelle par rapport à sa propriété, la marginalisation de la *volonté* individuelle par la politique du collectivisme et de l'égalitarisme. Selon l'ÉG, cette politique économique autoritaire entrave la prolifération du capitalisme qui reflète l'intérêt de tous.

Le positionnement dans l'espace A et/ou dans l'espace C dépend du rapport de force entre la *volonté* de l'ÉG et la *volonté* de l'ÉS, entre la *volonté* de l'ÉG et la *volonté* de la BS, et entre la *volonté* de l'ÉS et la *volonté* de la BS. Ce rapport de force entre la *volonté* de ces trois acteurs en question est fortement influencé par la nature de l'action politique adoptée par l'ÉS envers l'ÉG.

Les espaces A et C représentent les deux zones d'interaction entre l'ÉS, la BS et l'ÉG. Plus précisément, nous observons le changement dynamique de la position choisie de la démocratie socio-économique. Également, nous notons le « jeu pendulaire » que joue l'ÉS entre l'ÉG et la BS dans la détermination de cette position en question. Le cheminement permettant de se déplacer entre les zones A et C en partant du point a_i , position supposément réalisée par la *volonté* de l'ÉG et celle de l'ÉS, correspond à une situation

jugée défavorable par la BS. Cette dernière va donc réagir, par sa *volonté*, en faisant pression sur l'ÉS en premier lieu et puis sur l'ÉG en second lieu. Si l'ÉS répond positivement à cette pression, elle exercera alors de son côté, par sa *volonté*, une pression sur l'ÉG pour stopper sinon réduire la politique économique adoptée contre la BS. Cet environnement de pression traduisant un environnement conflictuel auquel l'ÉG pourra céder à certaines décisions ou changer sa politique en faveur de la BS, ce qui conduit au point c_i . Or, cette position ne sera que de brève durée, car l'ÉG, soumis à la pression de la croissance économique, cherchera à appliquer, par sa *volonté*, de la pression sur la BS et sur l'ÉS, plus particulièrement pour réduire l'impact et l'influence de cette opposition et faire basculer la décision de la position de la démocratie socio-économique en sa faveur. Ceci conduit à une nouvelle position, a_i^1 . Cette nouvelle position, qui est le fruit des lois et des règlements, se présente, quant à elle, soit comme une meilleure alternative pour la BS par rapport à la position a_i , soit l'inverse. Dans tous les cas, la position a_i^1 ne se définit pas non plus comme un état efficace ni ultime, car elle sera interprétée par la BS comme une nouvelle position défavorable pour elle. Dans ce jeu d'oscillation entre les espaces A et C, l'ÉG peut proposer (par un ensemble de lois et de règlements) des positions alternatives qui restent dans l'espace A et ne prennent pas nécessairement place dans l'espace C, et ce, malgré la pression (par un ensemble d'action syndicale renforçant la voie conflictuelle) provenant de la BS et le mouvement pendulaire de l'ÉS. Les lignes discontinues qui relient les trois points ne sont pas de nature réelle et ne représentent qu'un support visuel permettant de décrire le mouvement entre les points dans les deux espaces.

Dans le cas de la Tunisie, le mouvement pendulaire de l'ÉS de l'UGTT a été fortement observé depuis le jour de l'indépendance jusqu'à la moitié des années 80. Ce jeu de pendule a engendré un déplacement dynamique de la position de la démocratie socio-économique entre l'espace A et l'espace C. Mais depuis la période de gouvernance de Ben Ali, ce mouvement pendulaire est devenu quasi inexistant, conséquence de l'adoption d'une action politique directe partisane par l'ÉS et d'une fusion quasi totale des *volontés* de l'ÉS et de l'ÉG. Ainsi, durant cette période, malgré les triomphes plus ou moins significatifs du syndicat (réalisés en partie par les élites régionales, sectorielles et de la base) (voir

chapitre 6, section 2.2), la position de la démocratie socio-économique a demeuré quasi totalement dans l'espace A et contrôlée quasi totalement par l'ÉG, et ce, en se basant sous les fondements de la politique économique néolibérale imposée par les institutions financières internationales. Entre la période Bourguibienne et celle de Ben Ali, il y a un point de convergence défini par la mise en œuvre des initiatives volontaires de la part de l'ÉG permettant de repositionner la position de la démocratie socio-économique dans l'espace A. Ce repositionnement se traduit par une amélioration insignifiante du sort des travailleurs et par une fortification de la paix sociale et du clientélisme. Les initiatives volontaires à base élitiste peuvent être interprétées comme un comportement politique de nature « corporatist paternalism »⁴²⁰, comme l'exprime Neureiter, s'inspirant du cas de Singapour (Neureiter, 2013 : 1081-1083).

L'application du modèle s'étend au-delà du cas tunisien et touche, de manière relativement semblable, les cas des pays arabes ayant des régimes autoritaires (l'Égypte, la Syrie, l'Algérie) ainsi qu'aux pays monarchiques, où le syndicat est quasi totalement absent et/ou marginalisé, comme certains pays asiatiques (p. ex. la Malaisie, la Birmanie (ou Myanmar) et le Singapour (Neureiter, 2013 : 1077-1083)), pays ayant tissé une politique élitiste hégémonique sur la mise en place de la démocratie socio-économique. Demeurant dans le cas des pays asiatiques, l'approche « shared-growth reform » (« réforme en faveur de la croissance accélérée ») converge, selon nous, vers un système politique autoritaire non démocratique, qui a pour but de paralyser le mouvement syndical. En effet, dans le cas de l'approche « shared-growth reform », qui a été déduite de l'expérience asiatique et qui est basée sur le partage de la richesse, nous notons la présence primordiale de l'ÉG dans le processus de démocratisation socio-économique. Selon cette approche, l'ÉG devrait convaincre l'élite économique de supporter la croissance économique et, par la suite, de partager le bénéfice de la croissance (King, 2003 : 17-19). Ainsi, nous pensons qu'en servant de cette stratégie, l'ÉG a visé l'établissement de la stabilité et de la paix sociale, et non la démocratie. Ceci dit, elle a cherché indirectement à ce que le syndicat adopte

⁴²⁰ Kirsten Han (2012) est cité par Neureiter (2013 : 1083).

délibérément une politique réformatrice et/ou conformiste n'entravant pas le processus d'accumulation du capital sous le contrôle et la responsabilité de l'élite économique.

Par ailleurs, le modèle interprétatif (la boîte de démocratisation socio-économique) s'applique aussi semblablement à la Tunisie qu'à certains pays de l'Amérique Latine ayant instaurés une politique élitiste hégémonique, au sujet de la mise en œuvre de la démocratie socio-économique. En conclusion, nous pouvons suggérer que la détermination de la position dynamique de l'état favorable à la démocratie socio-économique entre les espaces A et C dépend de la nature de la relation entre l'ÉS, l'ÉG et la BS influencée directement par la nature de l'environnement socio-politico-économique du pays en question.

7.3. Généralisation du modèle interprétatif

7.3.1. Introduction

En partant du cas de la Tunisie, caractérisé par une politique autoritaire, il semble que l'ÉG impose sa *volonté* dans le processus de démocratisation socio-économique, et ceci, quelle que soit la nature de l'idéologie de la politique économique adoptée : socialiste, libérale ou néolibérale. La Tunisie représente un cas particulier sous la loupe d'une comparaison bipolaire traditionnelle entre la démocratie et l'autoritarisme. Or, dans le nouvel environnement néolibéral, le cas tunisien ne se définit plus comme cas particulier, car la politique néolibérale encadre en elle une démocratie politique et une politique économique autoritaire. Ce contexte se traduit par l'émergence des régimes hybrides (démocratique et autoritaire à la fois) que nous avons décrits plus haut. Dans ces régimes, la *volonté* du droit protégeant la politique économique néolibérale s'impose et fusionne avec la *volonté* de l'ÉG.

La documentation scientifique souligne l'existence d'une certaine corrélation négative entre la politique économique néolibérale et la démocratie socio-économique. Cette corrélation négative dans les pays démocratiques se traduit par une politique autoritaire définie, selon Hermet, par le « *soft authoritarianism* » (autoritarisme doux) qui se traduit

par l'augmentation de la suprématie de la *volonté* des ÉG et par une politique de « dépolitisation » écartant les électeurs du processus d'élaboration de la politique publique (Hermet, 2012 :254-55).

L'objet de cette section est de démontrer que le cadre théorique et le modèle interprétatif que nous avons développé à partir de l'approche politique peuvent être généralisés à l'ensemble des pays, autoritaires ou démocratiques. L'explication au cœur de cette démonstration est bâtie autour des caractéristiques mêmes de la politique économique néolibérale. Nous faisons l'hypothèse que quelle que soit la nature du régime politique (autoritaire ou démocratique) ou l'idéologie gouvernante (socialiste ou libérale), c'est la *volonté* de la politique économique néolibérale qui s'impose et finit par baliser le processus de « démocratisation socio-économique ». Nous déterminons cette généralisation grâce à l'exposition de l'expérience des partis socialistes « mutants » (Doré et al., 2009) dans le cas des pays développés.

Le plan de la section se décline en trois sous-sections ; d'abord, nous évoquons les principales idées de la politique économique néolibérale ; ensuite, il est question de faire le lien entre la politique économique néolibérale et la globalisation économique et financière ; enfin, nous analysons l'effet de la politique économique néolibérale sur la relation entre l'ÉS, la BS et l'ÉG.

7.3.2. La Politique néolibérale

7.3.2.1. Les principales caractéristiques de la politique économique néolibérale

Le terme « libéralisme », selon Hugues (2005 : 31), est apparu « en 1818 par Maine de Biran qui le définit comme “doctrine favorable au développement des libertés” ». La signification du terme « libéralisme » diffère politiquement entre la gauche et la droite politiques. Selon la gauche, ce terme vise l'élaboration des lois sociales protégeant les droits et la liberté de la population impuissante ou démunie (Hugues, 2005 : 31), alors que du point de vue de la droite, ce terme appuie la prédominance et la supériorité absolue de

la liberté à l'égalité et à la solidarité (d'un côté) et de l'individu à la société (de l'autre côté) (Tobias, Bläsius, Krell et Timpe, 2009 : 69). Également, ce terme, selon la droite, souligne l'absence de tout type d'hégémonie ou de pouvoir supérieur à la liberté individuelle (Lagueux, 2004 : 9). Sur le plan économique, les économistes du XIX^e et du début du XX^e siècle suggèrent que le néolibéralisme suppose l'omnipotence du droit de propriété individuelle et de l'ordre économique réalisé par le mécanisme du marché (offre/demande) indépendamment de la *volonté* humaine (Hugues, 2005 : 32). Cette dernière idée implique directement la réduction de l'importance du rôle de l'État dans le processus de production (Gall, Wilkinson et Hurd, 2011 : 2). D'après la revue de la littérature, nous remarquons que le terme « libéralisme », en général, vise la protection de la *volonté* et de la liberté individuelle sur le plan politique contre les pouvoirs despotiques, monarchiques, fascistes, socialistes, communistes, et sur le plan économique, contre le collectivisme, la mainmise de l'État et de toutes les politiques économiques entravant la propriété privée et la concurrence individuelle.

7.3.2.2. Tendances vers une politique interventionniste keynésienne⁴²¹ « au service du capital »

Certains libéraux, comme Hayek et Rougier, suite à la crise de 1929, ont mis en doute l'efficacité et la crédibilité du « slogan » principal de l'idéologie libérale : « laisser faire laisser passer » au sujet de la maintenance et de la réalisation de l'équilibre général et de l'optimum social (Denord, 2001 : 12 ; Hugues, 2005 : 33). Rougier a caricaturé ce principe et l'a comparé à un trafic de voitures non réglementé, où les conducteurs conduisent à leurs guises causant des accidents et des engorgements continus (Denord, 2001 : 13). Les

⁴²¹Au sujet du retour à la politique économique de Keynes, Dostaler (2009) parle plus d'un retour au keynésianisme que d'un retour à Keynes. Car, selon l'auteur, le Keynésianisme se présente comme « une série de recettes permettant de gérer la conjoncture économique ». Ce dernier s'est développé et a triomphé pendant les « trente glorieuses ». Selon Dostaler, le Keynésianisme est « une créature hybride qui se présente sous de multiples avatars ». Contrairement au Keynésianisme, la pensée du Keynes, selon l'auteur, est une vision globale qui « ne se limite pas à des recettes de sortie de crise. Il s'agit plutôt de mettre en place des mécanismes permettant la régulation du capitalisme, incluant en particulier un contrôle étroit de la finance ». Fast, dans son article : « L'internationalisation de la politique du chômage », suggère que « la politique néoclassique anti main-d'œuvre adoptée dans l'espoir de minimiser l'inflation était une idée keynésienne » (Fast, 2014 : 299).

partisans du courant néolibéral⁴²² suggèrent alors le retour de l'intervention de l'État sur les marchés sous la condition que leur rôle soit subordonné au marché (Denord, 2001 : 13) et ne s'immisce pas dans la liberté individuelle (Tobias et al., 2009 : 69). Ainsi, selon les néolibéraux, l'État doit avoir une intervention minimale (Hugues, 2005 : 31) jouant le rôle du « policier » en élaborant, selon Rougier, « un code de la route » pour protéger le marché et la concurrence entre les individus (Denord, 2001 : 13). Ce « code de la route » n'est autre que la loi qui, selon Lippmann, doit « fixer les droits et les obligations individuels » et « instituer le marché et les règles de son fonctionnement » (Denord, 2001 : 20). Ainsi, le rôle de l'État minimum se définit par la démolition de l'État social et par la protection et l'amélioration de l'organisation concurrentielle du marché vis-à-vis des imperfections (Ramaux, 2010 : 2)⁴²³. Dans ce contexte, selon Lippmann, l'intervention de l'État va jusqu'à la provocation de la concurrence si cette dernière n'est pas opérationnelle par elle-même (Denord, 2001 : 21). Ainsi, pour les ultralibéraux⁴²⁴, l'intervention de l'État est en corrélation positive avec leurs intérêts (Hugues, 2005 : 39), d'où la logique opportuniste attribuée à l'intervention de l'État en faveur du capitalisme. Le retour au keynésianisme, par les néolibéraux, a été défini comme « une troisième voie » entre le « laisser-faire » et le « planisme » (Denord, 2001 : 12). De ce fait, la combinaison entre le marché concurrentiel et l'État minimum reflète la nouvelle vision économique proposée par Hayek : « l'économie est une “catallaxie”, c'est-à-dire une théorie des échanges dans une société de droit » (Hugues, 2005 : 34). Ce droit qui protège le marché et la liberté individuelle,

⁴²² Denord indique que le néolibéral « a connu un premier essai de théorisation lors du Colloque Walter Lippmann, qui s'est tenu à Paris en août 1938 » (Denord, 2001 : 10). Dans ce colloque, les élites présentes proviennent de différents pays et de différentes professions. Nous avons : « les scientifiques et/ou les académiques (Jose Castillejo (Espagne), Marcel van Zeeland (Belgique), John Bell Condliffe, Hayek, Michael Polanyi (Grande-Bretagne), Michael Heilperin (Pologne), Alexander Rustow, Wilhelm Röpke, le Docteur Schutz (École Autrichienne), B. Hooper et Walter Lippman (États-Unis), participant des professeurs de la Faculté de droit (Louis Baudin et Bernard Lavergne)) ; les managers (des patrons rationalisateurs (Louis Marlio, Auguste Detoef, Ernest Mercier), Éditions de Médecis (Marcel Bourgeois), des hauts fonctionnaires de l'administration économique (Jacques Rueff et Roger Auboin, directeur général de la Banque des Règlements Internationaux)) et les jeunes du Congrès, que Louis Rougier les nomme, (Raymond Aron, Étienne Mantoux, Robert Marjolin, André Piatier) » (Denord, 2001 : 21).

⁴²³ Gill (2008) évoque qu'en 1947 Hayek et certains économistes, comme Allais, Friedman, von Mises et Robbins et le philosophe Karl Popper ont créé la Société du Mont-Pèlerin qui a pour objectifs « (1) de lutter contre les mesures sociales de l'État providence ; (2) de mettre en avant la perspective d'un capitalisme libéré de toute entrave ; (3) de dénoncer “l'égalitarisme” comme une atteinte à la liberté et (4) de présenter l'inégalité comme une valeur indispensable et une condition de l'efficacité économique » (Gill, 2008 : 16).

⁴²⁴ Denord suggère que « l'expression “néolibéralisme” est utilisée fréquemment pour qualifier un “ultralibéralisme” » (Denord, 2001 : 9).

auquel Hayek fait référence, a une *volonté* suprême qui contrôle et domine la *volonté* de tous les acteurs de la société y compris l'État qui a créé ce droit⁴²⁵. Ainsi, nous pouvons, *a priori*, suggérer que la *volonté* de l'élite tire sa force de la *volonté* du droit qui protège le marché et que l'élite doit la nourrir et la protéger continuellement par de nouveaux règlements et des lois.

Dans la suite de notre raisonnement, nous décrirons les facteurs intervenants dans la propagation de la politique néolibérale et comment certains partis socialistes ont été eux-mêmes influencés ainsi que, les principales critiques qui ont été adressées à la mutation des partis socialistes.

7.3.3. Universalité de la politique néolibérale

7.3.3.1. Contexte économique et acteurs introducteurs de la politique économique néolibérale

Après la crise de 1929 mettant en question la défaillance du système d'autorégulation du marché, la politique libérale était remplacée par la politique keynésienne qui s'est illustrée par l'intervention de l'État comme régulateur et promoteur de la croissance économique (Gill, 2008 : 14)⁴²⁶. Cette politique keynésienne interventionniste s'est ajoutée à l'émergence de l'État providence qui a pris le contrôle de l'ensemble des services publics, dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle (Gill, 2008 : 14-15). L'émergence de l'État providence était déclenchée par les partis sociaux-démocrates sous l'aspiration de la « socialisation des moyens de production et de transformation de l'intérieur du

⁴²⁵ « Hayek mentionne que le libéralisme est concerné par les fonctions du gouvernement et plus particulièrement par la limitation de tous ses pouvoirs. [...]. Le libéralisme exige que tout pouvoir, et par conséquent même celui de la majorité, soit limité » (Houle, 1989 : 216) » (Laval, 2010 : 25).

⁴²⁶ Gill (2008) indique que l'intervention de l'État, selon Keynes (dans son célèbre ouvrage *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, publié en 1936*), vise : « (1) l'utilisation des instruments de politique fiscale et monétaire, par le financement public de travaux d'infrastructure [...] et de dépenses militaires, dans la poursuite d'objectifs de redistribution des revenus, de contrôle de l'inflation, de soutien de la demande globale et de l'emploi ; (2) le soutien direct de l'entreprise privée par des subventions et des exemptions fiscales ; (3) la nationalisation d'entreprises existantes et la création d'entreprises d'État nouvelles dans des secteurs considérés comme vitaux pour l'économie nationale et (4) la réglementation et le contrôle de l'activité économique privée » (p. 14).

capitalisme » (Marlière, 2009)⁴²⁷. La politique keynésienne après une longue période de règne était frappée, à la fin des années 70, par la crise de « stagflation » (« stagnation de la croissance économique et inflation ») et par le problème du chômage pour lesquels elle n'a pas trouvé de solution (Gill, 2008 : 17 ; 19), ce qui a causé sa chute et l'émergence de la politique économique néolibérale (Hernandez, 2015 : 2). Cette dernière a été initialement promue par M. Thatcher (1979) et R. Reagan (1981)⁴²⁸. Puis elle a été universalisée dans les pays développés et en voie de développement par les institutions financières internationales, par le phénomène de la globalisation de l'économie (dans les années 90), par l'ouverture du marché financier et par la chute du communisme (Bouvet, 2011 : 124-125 ; Kapstein, 2001 : 374). Thatcher dans un de ses discours, au sujet de la politique néolibérale, avait dit : « *there is no alternative* » (« il n'y a pas d'alternative ») (Giddens, 1998 : 39). En partant de son slogan, le néolibéralisme politique comme une voie unique basée sur l'ordre spontané du marché, s'est imposé aux partis socialistes à l'échelle mondiale, soit par la dictature (Amérique Latine durant les années 1970) soit par la domestication (Europe de l'Est, dans les années 1990) (Laval, 2010 : 39)⁴²⁹. Le phénomène de l'universalité de la politique économique néolibérale a été défini par Gill (2008 : 24) par « le néolibéralisme au pouvoir » ; par Giddens (1998 : 3) par « *death of socialism* » (« la mort du socialisme ») et par Callinicos (2001 : 7) par « *hegemony of neoliberalism* » (« l'hégémonie du néolibéralisme »).

⁴²⁷ Selon Bouvet, les racines de la gauche de manière générale et le socialisme proviennent à la fois des descendants des révolutionnaires de 1789 et des héritiers du mouvement ouvrier issu de la révolution industrielle au XIX^e siècle. Également, selon l'auteur, ces socialistes se définissent comme des libéraux lorsqu'il s'agit de la liberté révolutionnaire comme celle inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 en France et lorsqu'il s'agit, aussi, du sujet de l'État de droit et de la démocratie représentative. Mais ces mêmes socialistes, selon Bouvet, refusent l'étiquette du libéral lorsqu'il s'agit du libéralisme économique basé sur la propriété privée des moyens de production et défendent leur identité socialiste révolutionnaire contre le capitalisme (Bouvet, 2011 : 126).

⁴²⁸M. Thatcher et R. Reagan, selon Callinicos, étaient les créateurs de la politique de la privatisation, de la dérégulation, de la fiscalité et de la stabilité monétaire avant la constitution politique du « consensus de Washington » qui a été imposé au plan international par la trésorerie des États-Unis et le FMI (Callinicos, 2001 : 7).

⁴²⁹ Contrairement à l'idée de la domestication des partis socialistes européens énoncée par Laval (2010), le leader des banques d'investissement JPA Morgan Chase a publié vers la fin du mois de mai 2013 un rapport qui incite, selon Steinberg (2013), à « l'abrogation des constitutions démocratiques bourgeoises établies après la Seconde Guerre mondiale dans une série de pays européens et la mise en place de régimes autoritaires ».

7.3.3.2. Parti social-démocrate et la politique économique néolibérale

La revue de la littérature indique que les partis sociaux-démocrates, face à la mutation économique, s'accéléraient depuis les années 80, ont développé une vision libérale dans leur politique économique qui a été concrétisée dans les années 90 et qui s'accroît considérablement de nos jours⁴³⁰. En effet, les partis sociaux-démocrates n'ont pas cherché à défier directement le capitalisme (Upchurch, Taylor and Mathers, 2009 : 15), mais ils ont cherché à adopter une politique de conciliation et de compromis entre une économie de marché très fluctuante et une intervention étatique soutenant le travail tout en corrigeant les inégalités sociales (Aucante, 2009 : 9). Ce type de rapprochement ou d'accommodation définit le projet « social-libéral » (Cabannes, 2015 : 1). La Gauche qui a été touchée par cette mutation a vu s'élargir le périmètre de ses sujets de conflits sociaux, qui ne se cantonne plus uniquement aux questions de lutte des travailleurs, mais touche les revendications des différents types de minorités (Bouvet, 2011 : 126-127).

La création de la « troisième voie » (« *third way* ») par B. Clinton et son conseil de leaders démocratiques⁴³¹ aux États-Unis d'Amérique (ÉUA) en 1980 a été l'élément déclencheur du processus de mutation des partis socialistes à l'échelle mondiale. En Europe, en 1997, T. Blair⁴³² à la tête du parti travailliste en GB a été le premier à adopter et à propager les idées de cette voie (Giddens, 2001 : 1). Le « *third way* » est une innovation dans la stratégie politique qui fait référence à une nouvelle vision de la démocratie sociale dans les conditions sociales contemporaines (Giddens, 2001 : 2). Ce « *third way* » est basé sur une combinaison entre « efficacité économique et justice sociale ». Il se base également sur « la redistribution d'opportunités plutôt que sur la distribution de revenus » ; sur « la

⁴³⁰ Le social-démocrate a connu trois évolutions temporelles. La première entre 1848 et 1919, où il s'identifie avec le marxisme à l'extrême gauche du champ politique. La deuxième période entre 1945 et 1980, il adoptera alors la politique keynésienne qui lui a permis de se démarquer à la fois du communisme et du laisser-faire libéral. La troisième période est celle postérieure à 1980, où les partis socialistes ont amorcé le processus de mutation connu sous le principe de renouvellement déclenché par la crise et la mondialisation du néolibéralisme (Doré, Lapierre, Lévesque et Vaillancourt, 2009 : 2).

⁴³¹ « Robert Reich, comme ancien secrétaire au Travail du président B. Clinton, a mentionné que “we are all third-wayers now” (“Nous sommes tous adeptes de la troisième voie maintenant”) (Barrientos and Powell, 2004 : 9).

⁴³² Tony Blair a présenté ce renouvellement comme « une nouvelle approche qui permet de développer un cadre politique pour répondre aux changements dans l'ordre mondial ». Il l'a aussi présenté comme « un consensus international du centre de la gauche pour le XXI^{ème} siècle » (Giddens, 1998 : 1).

transformation du rôle de l'État-providence d'un filet de sécurité vers un tremplin pour les opportunités économiques » ; sur « la transformation de l'aide sociale vers la forme de "coup de main" au lieu de distribution de dons » et sur « l'établissement d'un équilibre entre les droits et les responsabilités » (Barrientos and Powell, 2004 : 11). Au sujet de l'efficacité économique et de la justice sociale, Barrientos et Powell (2004) et Stiglitz⁴³³ suggèrent qu'elles ne sont pas nécessairement corrélées positivement. Nous nous rejoignons sur cette idée.

L'expérience du « New Labour » (« nouveau parti travailliste ») en GB et celle du « New Democrat » (« nouveau parti démocrate ») aux ÉUA n'ont pas été prises à la lettre par les pays européens à cause de la diversité de leurs environnements socio-politico-économique, démontrant une certaine non-uniformité du « Third way ». Dans les pays européens, il est davantage question de « modernisation de la démocratie sociale » ou de « modernisation de la gauche »⁴³⁴. En Allemagne, il s'agit de « the New Middle » (« parti du Nouveau Centre ») et aux Pays-Bas de la « Purple Coalition » (« la coalition violette ») (Giddens, 2001 : 1-2). En France, nous parlons de nos jours d'un régime néolibéral-conservateur soutenu par le gouvernement de F. Hollande et M. Valls (Marlière 2015) ou comme certains intellectuels français le définissent ; un régime mixte social-libéral (Chaillan, 2014). Même les partis sociaux-démocrates dans les pays périphériques de l'UE, comme

⁴³³Pour justifier notre idée, nous nous référerons à l'idée de Stiglitz. Ce dernier suggère, à partir de l'exemple de l'indépendance des banques centrales sous la gouvernance des partis sociaux-démocrates, qu'aucun pays n'a pu réussir à réaliser une « croissance plus rapide avec un taux d'emplois fort et un niveau de salaires réel plus élevé (toutes choses étant égales par ailleurs) ». Selon l'auteur, les intérêts financiers l'emportent toujours sur l'emploi (Stiglitz, 2014 : 336).

⁴³⁴ Hugues (2005) mentionne que « le parti socialiste allemand a abandonné la référence au marxisme lors de son Congrès de Bad Godesberg en 1959 et les partis sociaux-démocrates européens, notamment en Scandinavie, ont pratiqué le libéralisme politique depuis les premières décennies du XX^e siècle ». Le parti socialiste français, quant à lui, a été beaucoup plus contradictoire et surtout extrêmement confus dans sa référence au marxisme » (Hugues, 2005 : 32). Si Hugues suggère que le parti socialiste Français est plus contradictoire, J.L. Mélenchon, quant à lui, suggère que le « PS français n'a pas été à l'abri de cette mutation », étant donné que cette dernière a été « préparée à petites doses par F. Hollande durant ses 10 ans à la tête du PS et qu'elle a été incarnée ouvertement pour la première fois par S. Royal dans sa campagne présidentielle » (Mélenchon, 2009 : 15). Le premier pas vers la politique néolibérale a été déclenché par le gouvernement de F. Mitterrand, en 1982, suite à la signature de l'Acte unique européen et du traité de Maastricht (Marlière 2015). J.L. Mélenchon donne également l'exemple de l'Italie. Dans ce pays il y a eu « un recentrage des sociaux-démocrates au sein d'un "grand" Parti démocrate ouvert aux centristes. Lors des dernières élections législatives, leur stratégie a non seulement permis à S. Berlusconi de l'emporter avec 10 points d'avance, mais pour la première fois depuis aucun socialiste n'a été élu au parlement ; il en fût de même pour les communistes, pour la première fois depuis 1946 » (Mélenchon, 2009 :14-15).

la Grèce, le Portugal et l'Espagne, ont adopté non seulement une politique économique proche de la droite, mais ils ont validé des politiques d'hypercraustérité exigées (Cabannes, 2015 : 2). Cette mutation qui se définit comme un écartement du modèle « classique » social-démocrate (Colombani, 2009) s'est manifestée au niveau de l'UE par l'adoption de la stratégie de Lisbonne en 2000 (la réalisation du plein emploi) qui suggère une renaissance de la démocratie sociale en tant que « Third way » européenne (Upchurch et al., 2009 : 130).

7.3.3.3. Critique du phénomène de la mutation

La revue de la littérature suggère que la mutation a fortement influencé le parcours politique de certains partis socialistes les assimilant à des partis du centre libéral ou du conservatisme de la droite. Ces partis socialistes mutants étaient non seulement intéressés par le processus de renouvellement, mais ils avaient également le désir de former des coalitions de gouvernance avec les partis libéraux ou conservateurs de la droite⁴³⁵ dont la quasi-totalité est dirigée par les libéraux⁴³⁶ (J.L. Mélenchon, 2009 : 12). Aux ÉUA, la politique économique de B. Clinton (1992-2000) a été jugée similaire à celle de R. Reagan (1980-1988) et à celle de G. Bush Junior (2000-2004) (Hugues, 2005 : 34-35). En GB la politique économique du parti travailliste a été jugée plus néolibérale que dans la période de gouvernance de M. Thatcher (Gill, 2008 : 2) tout en « marginalisant la démocratie sociale (Mcilroy, 2009 a, 2009b) » (Mcilroy, 2011 : 82). Au niveau de l'UE, la politique économique européenne a été évaluée comme plus libérale que celle des ÉUA, et ceci, à cause de ses exigences au sujet de la politique de stabilité monétaire et de son opposition à tout possible recours à la relance budgétaire (Hugues, 2005 : 35)⁴³⁷. Nous concluons notre critique avec les idées de Hayek, de Legett et de Laval. Le premier suggère que le « Third way » peut « soit cacher une acceptation du marché soit voiler une marche honteuse vers le totalitarisme » (Laval, 2010 : 39). Le deuxième insiste sur le fait que le « Third

⁴³⁵ Exemples : l'Union Démocrate-Chrétienne (CDU/CSU) et le Parti Social-Démocrate (SPD) en Allemagne depuis 2005, le parti travailliste et la droite depuis fin 2006 aux Pays-Bas, et le parti social-démocrate et la droite en Finlande jusqu'aux élections de mars 2007 (Mélenchon, 2009 : 12).

⁴³⁶ Exemples : Angela Merkel en Allemagne et Jan Peter Balkenende aux Pays-Bas (Mélenchon, 2009 : 12).

⁴³⁷ Dans ce contexte, l'UE, par sa Banque Centrale Européenne (BCE) indépendante, a renforcé le processus de mutation des partis sociaux-démocrates européens vers le centre de la gauche en accentuant l'application du marché libéral (Gill, 2008 : 43 ; Rustin, 2001 : 27-28 et Giddens, 1998 : 144)

way» vise la substitution du centre de la gauche par l'idéologie et les pratiques du néolibéralisme (Legett, 2004 : 187). Le troisième enfin suggère que le « Third way » vise la création d'une gauche néolibérale « postmoderniste » qui marginalise les concepts de bases de la « vieille gauche » (à titre d'exemple : l'égalitarisme) (Laval, 2011).

Dans la sous-section 2.4, nous analysons la relation entre la politique économique néolibérale et le processus de démocratisation socio-économique par la relation entre l'ÉG, l'ÉS et la BS. Nous construisons ce raisonnement à partir du contexte de la mutation de certains partis socialistes et non à partir du contexte des partis libéraux adoptant naturellement une position antisyndicale. L'expérience de M. Thatcher et celle de R. Reagan en sont les meilleurs exemples.

7.3.4. Politique économique néolibérale et processus de démocratisation socio-économique

7.3.4.1. Élite politique

7.3.4.1.1. Élite socialiste et la course au pouvoir

À partir de la revue de la littérature, nous soulignons trois principales analyses critiques au sujet du positionnement idéologico-politique des partis⁴³⁸. Premièrement, le processus de renouvellement de certains partis socialistes repose sur un objectif purement politique d'intérêt élitiste : séduire les électeurs et gagner les élections présidentielles. Selon Giddens, l'utilisation du slogan « *New Democrat* » par B. Clinton revient à l'échec des démocrates dans les élections de 1980 et de 1984 (Giddens, 2000 : 9)⁴³⁹. Ce processus de renouvellement déclenché par les élites des partis socialistes mutants (B. Clinton, T. Blair, G. Schröder)⁴⁴⁰ démontre la logique d'une course au pouvoir énoncé par la théorie des élites

⁴³⁸Pour avoir un plus large aperçu sur l'ensemble des critiques, voir Giddens (2000).

⁴³⁹« Bill Clinton, dans son discours, indique qu'il faut se concentrer "sur les lois, l'ordre et les questions du conservatisme à la place de la question de la sécurité économique et l'approche de la taxe et de la dépense" » (Giddens, 2000 : 9).

⁴⁴⁰Castelton (2010) suggère que le parti démocrate américain est un parti de gauche et non un parti socialiste et que dans une période de l'histoire politique des États-Unis d'Amérique il y a eu une révélation entre le parti socialiste de Debs et le parti démocrate. Également, l'auteur mentionne la présence d'une hostilité de l'État américaine au socialisme. Ainsi, le parti démocrate américain en tant que parti de gauche est plus sensible, selon Centrilogue (2013), aux problèmes sociaux que le parti républicain.

de Pareto. Ce processus de renouvellement a été défini de manière différente de la part de Breugh et Peñafiel (2015) et de Laval (2010). Les deux premiers auteurs parlent d'un « système de partis » qui favorise l'apparition d'un type spécifique d'oligarques, doués dans l'éloquence, et ceci, dans le but de séduire les électeurs et permettre à leur parti de triompher dans les élections, sans que cette réussite garantisse l'application de la démocratie participative (Breugh et Peñafiel, 2015)⁴⁴¹. Le deuxième auteur mentionne le « jeu d'opposition élitiste », qui porte sur le sujet de la démocratie socio-économique au sens néolibéral, comme étant la source de la réussite dans les élections. Toutefois, les élites socialistes mutantes vont, dans leur course au pouvoir, proposer de nouvelles idées politiques pour les mener vers l'objectif ultime, à la fois pour les élites libérales et les élites socialistes mutantes, *i.e.* la conservation de l'ordre spontané du marché et de l'ordre social capitaliste (Laval, 2010 : 24 ; 38)⁴⁴². Cette concurrence politique nous fait passer d'un contexte de conflit idéologique de type socialiste *versus* néolibéral vers une philosophie de « bonne gouvernance », où l'intervention de l'État est plutôt de nature managériale, donc économique et comptable (Laval, 2011)⁴⁴³. Deuxièmement, la réussite dans les élections nécessite une forte alliance sociale, et donc, le rapprochement des partis socialistes mutants de la classe moyenne et un certain éloignement de la classe ouvrière (« cols bleus ») (Giddens, 1998 : 20). L'éloignement de la classe ouvrière, source principale de leur vote dans le passé, est causé par le nouvel environnement économique post-industriel marqué par la montée du nombre de travailleurs dans le secteur du service et la baisse de celui de la classe des travailleurs traditionnels, exerçant notamment un travail manuel (Favretto, 2003 : 155-156 ; Giddens, 2000 : 23 ; Doré et al., 2009 : 5). La mutation de certains partis socialistes construite autour des bases fondamentales de la politique économique néolibérale (Giddens, 2000 : 23), constitue notre troisième critique. Le recours aux bases fondamentales de la politique économique néolibérale marginalise, selon nous, l'idée de la différenciation idéologique politique (socialiste et libérale) entre les élites politiques et

⁴⁴¹ Les deux auteurs suggèrent que le gouvernement représentatif, les grandes bureaucraties et le système des partis sont des critères de l'oligarchie (Breugh et Peñafiel, 2015).

⁴⁴² « Le recours de l'élite des partis socialistes aux principes politiques économiques néolibéraux a été précédé par l'expérience élitiste libérale qui, selon Hayek, a fait des politiques économiques de gauche redistributrices et keynésiennes dans le but de se maintenir au pouvoir » (Laval, 2010 : 31).

⁴⁴³ Laval suggère que « cette rationalité néolibérale est parfaitement formulée par T. Blair quand il soutenait que la question n'est pas de savoir si les instruments de la nouvelle gouvernance sont de droite ou de gauche, mais s'ils atteignent ou non leurs objectifs » (Laval, 2011).

renforce l'idée que « les positions néo-libérales trouvent généralement un appui chez ceux qui sont propriétaires d'un capital et ont une vie protégée (donc, classiquement, dans la bourgeoisie des secteurs éduqué et économique) » (Tobias et al, 2009 : 71). Selon Tobias et al., « le néo-libéralisme est un modèle de société doublement élitiste, car il s'est bâti dans des cercles supérieurs et représente leurs intérêts » (Tobias et al, 2009 : 71)⁴⁴⁴. Les deux dernières critiques entrent, aussi, dans le cadre du processus d'innovation pour accéder au pouvoir. La course au pouvoir entre les élites, sur les bases de la politique économique néolibérale, nous ramène à l'idée de Marx concernant le lien entre le capital et le pouvoir.

7.3.4.1.2. Relation entre la volonté de l'ÉG, la volonté du droit, l'autoritarisme et la démocratie socio-économique

Pour analyser la relation entre l'ÉG et le processus de démocratisation socio-économique, nous étudions la nature de la gouvernance du système néolibéral. Dans notre raisonnement, nous nous référons, en grande partie, aux écrits de Laval (2010 et 2011). Laval suggère que le système néolibéral et la souveraineté du peuple à l'époque moderne sont deux voies qui ne convergent pas, car le système néolibéral est naturellement antidémocratique (Laval, 2010 : 23). L'émergence de l'État minimal est donc la conséquence directe d'une politique contre les mesures protectionnistes et égalitaires qui, selon les néolibéraux, définissent une démocratie illusoire et opportuniste en faveur des institutions revendicatrices (Laval, 2010 : 24). Cette démocratie illusoire, selon Hayek (1993), doit être combattue (Laval, 2010 : 24),⁴⁴⁵ car, selon lui, la « souveraineté du peuple », qui traduit la suprématie de la *volonté* d'un groupe d'intérêt particulier par rapport à celle de l'individu, mène « non seulement vers la “démocratie totalitaire”, mais également avec le temps à une “dictature plébiscitaire” » (Hayek, 1993)⁴⁴⁶. Pour s'opposer à la *volonté* du peuple ou à la « souveraineté du peuple » les néolibéraux proposent la *volonté* du droit comme antidote

⁴⁴⁴L'idée de Tobias et al. s'accorde bien avec la nature des acteurs qui ont assisté au colloque de Lippmann et les objectifs de la Société du Mont-Pèlerin (Voir note de bas de page : n°422 et n°423 (p 264)).

⁴⁴⁵« [...] dans un entretien accordé au journal chilien El Mercurio à l'époque de la dictature de A. Pinochet, Hayek explique qu'“une dictature peut être nécessaire pour une période transitoire” (12 avril 1981). Il précise même, dans un autre entretien : “Je préfère sacrifier la démocratie temporairement – je le répète, temporairement – que la liberté [...]. Une dictature qui s'impose elle-même des limites peut mener une politique plus libérale qu'une assemblée démocratique sans limites” (19 avril 1981) » (Philippe, 2007 : 58).

⁴⁴⁶Cette référence est citée par Laval (2010 : 31).

(Houle, 1989)⁴⁴⁷ et l'installation d'un système institutionnel apte à réprimer les « effets désastreux du dogme de la souveraineté populaire » (Laval, 2010 :24). Ainsi, selon l'auteur, le néolibéralisme est « une théorie des *limites institutionnelles* à apporter à la logique de la souveraineté populaire » (Laval, 2010 : 25) et par nature il « nie la démocratie théoriquement et pratiquement » (Laval, 2010 : 26)⁴⁴⁸.

Ce raisonnement suggère que dans le système néolibéral, c'est le système démocratique représentatif élitiste qui l'emporte sur la démocratie participative. Dans ce contexte, selon Laval, les néolibéraux insistent sur le fait que l'art de gouverner est « fondamentalement aristocratique et ne peut être exercé que par des élites instruites et rationnelles », loin du rôle de la masse jugée irrationnel, inefficace dans la gouvernance et non-promoteur de la démocratie socio-économique (Laval, 2010 : 26-28)⁴⁴⁹. En conclusion, Laval, Philippe et Aron, suite à une analyse des écrits de Hayek, suggèrent que Hayek dans sa philosophie au sujet de la mise en œuvre de la politique économique néolibérale propose un régime autoritaire et institutionnellement restrictif mené par l'élite politique pour protéger l'ordre spontané du marché contre la masse et les groupes d'intérêt (Laval, 2010 : 25 ; Philippe, 2007 : 55-58 et Aron, 1997 : 127). Dans ce contexte, Marangos, suggère que la prise de décision autoritaire est perçue comme étant utile pour l'adoption des politiques néolibérales même à l'intérieur des démocraties (Marangos, 2002)⁴⁵⁰.

⁴⁴⁷ Cette référence a été citée par Laval (2010 : 36).

⁴⁴⁸ « Hayek, [...], est persuadé que la démocratie mène au socialisme, qu'elle contient en elle les germes de la "démocratie totalitaire" du fait de la double croyance dans la souveraineté populaire et dans la justice sociale, deux mythes qui ont progressivement effréné la puissance publique et mis en grave danger l'ordre spontané de la société » (Laval, 2010 : 29-30)

⁴⁴⁹ Dans ce contexte, nous pourrions citer l'exemple de Doré et al., de Laval, de Guy et de Mélenchon. Les premiers indiquent que dans les sociétés européennes, particulièrement dans les pays scandinaves, la démocratie représentative a été plus présente lors de la construction de l'intérêt général et la régulation des conflits (Doré et al, 2009 : 22). Le deuxième évoque que « le traité constitutionnel européen, qui est basé sur les principes néolibéraux, a été pris par les élites politiques sans être soumis loyalement à la discussion publique » (Laval, 2010 : 26). Le troisième suggère que « tout vote protestataire vers des candidats "anti-système", tout vote "blanc", et tout vote contraire comme le "Non" au référendum sur la constitution Européenne en 2005 sont tout simplement ignorés par le système en place » (Guy, 2013). Le quatrième suggère qu'« en 2005 le parti se prononce pour le "Oui" au référendum européen et le peuple vote "non" surtout dans les zones ouvrières de gauche. Les dirigeants sont encore maintenus. Mais les socialistes partisans du "non" sont mis en quarantaine. En 2008 juste avant la plus grande crise du capitalisme mondial, le parti adopte une déclaration de principe qui vante l'économie de marché » (Mélenchon, 2009 : 15).

⁴⁵⁰ Cette référence est citée par Harcourt (2006 : 44).

Les néolibéraux cherchent toujours à préserver les politiques économiques néolibérales et les institutions qui les conduisent hors de la portée des mécanismes de vérification démocratique (Laval, 2010 : 25-26), et ceci, pour les protéger contre l'intervention des divers groupes d'intérêts non gouvernementaux qui recherchent l'égalitarisme et la justice sociale. Le groupe d'intérêt classiquement montré du doigt par les néolibéraux, et surtout par Hayek, est le syndicat. Il est en effet considéré comme un acteur porteur de la dictature de masse, profiteur de la loyauté des groupes et déstabilisateur par la régulation de l'ordre spontané du marché basé sur la liberté individuelle et la propriété privée (Laval, 2010 : 31-33, 38 ; Philippe, 2007 : 51-52 ; Droit, Législation et Liberté, III, p.113-114⁴⁵¹). Pour marginaliser la pression du syndicat sur l'État et dans le but de protéger le mécanisme de concurrence du marché au nom de la concurrence non faussée, Hayek, propose des « règles de droit générales, beaucoup plus strictes que celles qui ont été jugées nécessaires pour les actions des personnes privées » (Droit, Législation et Liberté, III, p. 106)⁴⁵². Cette proposition néolibérale, selon Laval, a été concrétisée dans la vie courante depuis les années 1980 et elle a réussi à faire baisser le « pouvoir de négociation » et rompre avec le « compromis fordiste » (Laval, 2011). Laval donne également un autre exemple ; celui du discours du milliardaire américain Warren Buffet qui justifie que la guerre de classes capital/travail est réelle et continue. Ce milliardaire précise qu'« il y a une guerre de classes, c'est certain, mais c'est ma classe, la classe riche qui fait la guerre et nous sommes en train de la gagner » (The New York Times, 26 novembre 2006) » (Laval, 2011). À cet égard, plus récemment, J.L. Mélenchon suggère que « la dictature de l'actionnariat » fait pression pour protéger le marché de la décision collective et garantir en même temps une concurrence libre et non faussée ce qui est commun à l'objectif de la Constitution européenne⁴⁵³ auquel tous les pays doivent s'adapter (Mélenchon, 2009 : 10). L'exemple de la Constitution européenne nous mène vers un autre point défini par la subordination de la *volonté* de l'ÉG aux exigences et à la pression des institutions financières internationales protégeant la circulation des capitaux.

⁴⁵¹ Cette référence a été citée par Laval (2011).

⁴⁵² Cette référence a été citée par Laval (2011).

⁴⁵³ L'UE, depuis 1993, a commencé par le Livre blanc qui met l'accent sur la croissance, la compétitivité et l'emploi ; puis par le Livre vert en 1997 qui met l'accent sur le Partenariat pour une nouvelle organisation du travail, stipulant que la clé au problème des employés, de la direction, des partenaires sociaux et des décideurs politiques est de trouver le juste équilibre entre flexibilité et sécurité (Wilthagen et Tros, 2004 : 167).

La mise en œuvre de la politique économique néolibérale a été réalisée par l'ÉG non seulement par la *volonté* du droit (Roper, 2006 : 78), mais aussi sous la pression des institutions financières multinationales (Kapstein, 2001 : 373)⁴⁵⁴. Les ÉG des pays européens, comme les ÉG des pays en voie de développement, exploitent les organisations internationales comme échappatoire à la confrontation politique domestique, en justifiant qu'ils sont contraints par tel ou tel sujet (Kapstein, 2001 : 373). L'unification européenne, qui vise une réorganisation de la condition sociale de production et des relations d'exploitations (Schonfield, 1969 : 405)⁴⁵⁵, est basée sur l'augmentation des capitaux mondiaux et sur la rupture avec les formes de régularisation keynésienne et de l'administration démocratique sociale produites au niveau des nations (Upchurch et al, 2009 : 142). Ainsi, l'intégration économique mondiale mine radicalement l'autonomie des États-nations en produisant un monde sans frontière (Callinicos, 2001 : 15)⁴⁵⁶. Ainsi, dans les relations industrielles, selon Gall et al., l'État agit, soit en encourageant l'autorégulation entre le travailleur et l'employeur, soit en intervenant dans la négociation, mais dans les deux cas, le capitalisme sort gagnant. Le premier cas est expliqué par la domination du capital sur le travail, alors que le deuxième est expliqué par l'attirance de l'État du côté du capitalisme provoquant la restriction de la capacité des travailleurs à s'organiser pour défendre leurs intérêts (Gall et al, 2011 : 7). Doré, s'inspirant de l'exemple québécois, mentionne que les négociations dans le secteur public se terminent le plus souvent par des lois spéciales et des décrets (Doré, 2009 : 2). Dans le cas de la France, Manuel Valls, alors premier ministre, a mentionné le recours à la loi 49-3 pour faire passer le projet de « loi travail » ; « L'usage de cet article de la Constitution vise à contrer les blocages qui persistent contre le projet de "loi travail", car il permet à l'exécutif d'adopter un texte sans

⁴⁵⁴Michéa cite « qu'en septembre 1995, dans l'Hôtel Fairmont de San Francisco, cinq cents hommes politiques, leaders économiques et scientifiques de premier plan, sous l'égide de la fondation M. Gorbatchev, ont reconnu une évidence indiscutable à savoir que dans le XXI^e siècle deux dixièmes de la population active suffiraient à maintenir l'activité de l'économie mondiale. Concernant les 80 % restant de la population Zbigniew Brzezinski (ancien conseiller de Jimmy Carter) propose de définir un "cocktail de divertissements abrutissants et d'alimentation suffisante permettant de maintenir de bonne humeur la population frustrée de la planète" (Michéa, 1999 : 48-49).

⁴⁵⁵Cette référence a été citée par Upchurch et al. (2009 : 142).

⁴⁵⁶Les paroles du Tony Blair confirme cette tendance en disant dans son discours à Chicago en avril 1997, au sujet de la défense de la démocratie sociale de la « troisième voie » : « maintenant nous sommes tous des internationalistes que cela nous plaise ou non et on ne peut pas refuser le marché mondial si nous voulons prospérer » (Giddens, 2000 : 123-124).

vote » (LeMonde, 2016). Selon Durand (2017) cette loi « avait été adoptée à la fin du quinquennat de François Hollande, malgré une vive opposition syndicale et politique ». Également, elle a mentionné que les réformes apportées par Muriel Pénicaud, faisant partie du gouvernement d'Emmanuel Macron, sont nommées sous la « «loi travail XXL», considérant qu'elle amplifie la réforme précédente », à savoir la « loi El Khomri ». Cette « loi travail XXL » vise la « “flexisécurité” du marché du travail en se rapprochant du modèle danois ». Pour faire passer cette loi Macron a adopté la voie « ordonnances » (Durand, 2017)⁴⁵⁷.

Macilroy a récapitulé les principaux points négatifs que le néo-libéralisme a créés contre le syndicat et qui, selon nous, ont renforcé la position élitiste lors de la mise en place du processus de démocratisation socio-économique. En premier lieu, il a créé une balance de pouvoir déséquilibrée envers les syndicats. Ces derniers subissent plus de risques en lançant des grèves, en défiant les lois, en contestant la politique du gouvernement ou dans leur recherche d'alternative. En deuxième lieu, il a limité la tradition de la solidarité, dégradé l'initiative de la base du syndicat et affaibli la mobilisation et la démocratie interne. En troisième lieu, il a réduit la conscience de solidarité chez les travailleurs sur le plan du partage des intérêts communs avec d'autres travailleurs, voire même la conscience de former une classe d'intérêts conflictuels face au capitalisme (Macilroy, 2011 : 100). Ainsi, l'universalité du processus de modernisation de la démocratie sociale menée par les ÉG socialistes mutantes vise la dépolitisation du syndicat et la subordination de la lutte de classes au point de ramener le principe de la classe vers le principe communautaire (Callinicos, 2001 : 46 ; Drive et Martelle, 2002 : 86)⁴⁵⁸.

À partir de ce que nous avons développé ci-dessus, nous remarquons que l'élite politique socialiste mutante, en prenant la politique économique néolibérale comme un outil pour aboutir à la justice sociale, a imposé sa *volonté* au sujet du processus de démocratisation

⁴⁵⁷Selon l'acte de l'« ordonnance, le Parlement délègue son pouvoir de légiférer au gouvernement. Ce dernier est donc autorisé à prendre, “pendant un délai limité”, des mesures qui sont normalement du ressort du Parlement... sans passer par le Parlement » (Pommiers, 2017).

⁴⁵⁸Ces deux références sont citées par Upchurch et al. (2009 : 97-98, 134).

socio-économique. Cela dit, la *volonté* de l'ÉG, par la *volonté* du droit protégeant la liberté et la propriété des moyens de production individuels, a cherché à affaiblir la *volonté* de l'ÉS et à marginaliser celle de la BS. Ainsi, la nature de la démocratie socio-économique est fortement influencée par l'ÉG. De ce fait, le comportement de l'élite socialiste mutante vérifie le cadre théorique et les trois modèles interprétatifs que nous avons développés.

7.3.4.2. Élités syndicalistes

L'élite socialiste mutante a réalisé les politiques de réformes par les négociations de compromis et/ou de marchandages avec l'ÉS qui agit sous le principe du maintien d'un certain équilibre entre l'intérêt social (ou la classe) et l'intérêt national (la bourgeoisie) (Upchurch et al., 2009 : 16). Les négociations de compromis sont considérées comme rares par les écoles de relations industrielles dans le milieu des années 70 et le début des années 80, mais elles sont devenues par la suite une caractéristique structurelle des relations de travail du néolibéralisme (MacDonald, 2014 : 739). Dans ce contexte, les analyses faites par Huo (sur le cas de la Norvège, du Danemark, de la Suède, de la France, de la GB, de l'Allemagne et des Pays-Bas) et par Upchurch et al. (cas de la France, de la GB et de l'Allemagne) dévoilent que les réformes néolibérales réalisées par le compromis entre l'ÉS et l'ÉG ont été basées sur l'écartement et/ou la marginalisation de l'opinion de la BS. Le compromis, selon ces auteurs, a été bâti sur la faiblesse du syndicat, causée, soit par la fragmentation du marché du travail, soit par le pouvoir extrême d'une seule centrale, soit par le renforcement du pouvoir du patronat, soit par une action antisyndicale menée par l'élite politique socialiste mutante basée sur la politique écartant les syndicats⁴⁵⁹ (Huo, 2009 : 275, 278-281, 285-286, 291, 296, 300 ; Upchurch, Taylor et Mathers, 2009 : 72, 75,

⁴⁵⁹À titre d'exemples : dans la période de G. Schröder, la fermeture du ministère fédéral du travail et son incorporation dans le ministère des affaires économiques sous la direction du membre du droit du SPD a été expliquée par Upchurch et al. comme conséquence de la parole du ministre du travail, dans ce temps, qui a indiqué que le syndicat se renforce dans la machine du gouvernement (Upchurch et al, 2009 : 72). Dans le cas des États-Unis, Martineau mentionne dans le titre de son article la question suivante : B. Obama a-t-il lâché les syndicats ? L'auteur suggère que « malgré le support que B. Obama a apporté aux syndicats (comme : "les entrepreneurs fédéraux ne pourraient plus réclamer de remboursement d'impôts pour certaines dépenses dans le cadre d'activités anti-syndicales. Il a aussi signé une loi qui rend beaucoup plus facile les recours devant les tribunaux pour les employés victimes de discrimination salariale"), il a fini par se retirer du sujet de l'Employee Free Choice Act (EFCA) et il est devenu complètement muet sur le sujet depuis son élection. Ce sujet, selon l'auteur, a eu la majorité dans le Congrès, mais il a été marginalisé dans le Sénat, car certains sénateurs démocrates se sont rangés du côté du patronat » (Martineau 2009).

91,96, 132, 134). Dans ce jeu de compromis et/ou de marchandage, certaines ÉS ont montré un relatif changement idéologique envers les réformes économiques néolibérales. Dans ce contexte, nous citons le cas de la CFDT en France qui a non seulement accepté la réalité du nouvel environnement socio-économique créé par le système mondial néolibéral, mais elle a aussi participé aux instances de l'UE et accepté le traité de Maastricht (Upchurch et al, 2009 : 133, 135). Dans le cas français, Ira (2015), à partir des événements politiques qui ont touché les « réformes modifiant la représentation des salariés dans les entreprises ou le “dialogue social” qui ont dues être adoptées à l'été 2015 par le parlement », a présenté certain(e)s idées. L'auteur affirme que les ÉS font preuve d'«un comportement hypocrite », car ils montrent leur opposition tout en sachant pertinemment à l'avance que les lois associées aux réformes vont passer. Ensuite, le même auteur mentionne que l'ÉS de la CFDT a accepté à haute voix la loi de la réforme tout en insistant sur le fait qu'elle est avantageuse pour les travailleurs des petites entreprises. À la différence de cette ÉS de la CFDT, il y a des ÉS qui oscillent entre acceptation et refus de certaines lois à leur guise, comme la CGT et FO, qui ont accepté au préalable des lois de réformes, mais qui dans un second temps les ont refusées et ont fait appel à une journée de grève, le 9 avril 2015. Enfin, Ira suggère que les ÉS en France ont renforcé le processus de compromis avec le patronat dans le but d'encadrer le mouvement de la BS et faciliter la mise en œuvre des réformes (Ira, 2015).

Ce phénomène de compromis entre l'ÉS et l'élite socialiste mutante a été également observé en Allemagne, où le syndicat IG BCE (l'exploitation minière et l'union de l'énergie et de la chimie) a adopté un système économique au parfum néolibéral sous prétexte qu'il garantissait l'augmentation et le renforcement de la compétitivité de l'Allemagne (Upchurch et al, 2009 : 78). Le rapport positif entre compromis et réformes néolibérales n'est pas universel en Europe. Upchurch et al. mentionnent que la forte fragmentation au sein des syndicats français, dont certains sont trop attachés au principe marxiste révolutionnaire, a été la cause du retard de la France dans le processus des réformes par rapport à l'Allemagne et les autres pays scandinaves (Upchurch et al., 2009 : 116, 129). En GB, les ÉS de l'«Unite », de l'«Unison » et du «GMB », durant la période 2006-2010, ont également affirmé la politique sociale-démocrate et accepté le

contenu de la deuxième étape du néolibéralisme basée sur les idées de croissance éternelle, du gain de la globalisation et de l'augmentation du niveau de vie (Macilroy, 2011 : 100). Le même fait a également été observé en Luxembourg où l'OGBL (La Confédération syndicale indépendante du Luxembourg) a participé à l'accord tripartite du 28 avril 2006, mais après la crise de 2008, où les « organisations syndicales ont adopté le mot d'ordre « nous ne payerons pas pour votre crise », selon Thill et Thomas, l'OGBL a affiché des signes d'indépendance vis-à-vis du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) (Thill et Thomas, 2010 : 50-52)⁴⁶⁰.

Face à cette catégorie d'ÉS, Macilroy suggère l'existence d'autres ÉS qui sont restées fidèles à leurs principes, comme les ÉS du « Public and Commercial Services Union » (PCS), du « National Union of Rail, Maritime and Transport Workers » (RMT) et autres petits syndicats en GB qui estiment que le néolibéralisme s'oppose à la présence des syndicats forts. Pour ce groupe, le socialisme se définit comme une solution aux crises économiques (Macilroy, 2011 : 100). La même chose a été observée aux États-Unis, les ÉS sont divisées entre les pro et les anti-système politique économique néolibéral. Celles qui s'opposent (p. ex. AFL-CIO depuis la moitié des années 90) ne cherchent pas, comme celles de GB, l'élimination du système en soi ni l'adoption d'une nouvelle idéologie pour lui faire challenge, mais l'ajustement à la vie socio-économique des travailleurs, surtout, lors des crises économiques (Gall et al., 2011 : 1).

Les stratégies de compromis poursuivies par les ÉS avec les élites socialistes mutantes sont non seulement en partie responsables du processus de décomposition de la classe, mais également de l'affaiblissement de la possibilité de généraliser les luttes (MacDonald, 2014 : 746). Dans ce contexte, Craft et al. et Moody suggèrent que la vente des contrats de compromis a eu un effet négatif de grande envergure sur la relation entre L'ÉS et la BS. Plus précisément, cet effet négatif se définit par l'augmentation de la pratique de la discipline en regard de la résistance interne, par la monopolisation et la gestion des attentes

⁴⁶⁰ D'ailleurs, il y a eu une rencontre entre les deux, le 21 janvier 2013, pour échanger leurs points de vue au sujet de la politique économique du gouvernement, comme « l'action de sauvetage des banques, décidée en 2008 et la politique d'investissement convenue en 2009 pour soutenir l'économie » (OGBL, 2013).

des membres et par la suspension de la démocratie syndicale dans plusieurs cas (Craft et al, 1985 : 171 ; Moody, 1997)⁴⁶¹. Comme l'acte de la négociation d'un compromis, MacDonald suggère que le partenariat syndical dans la restructuration industrielle pour la structuration de la classe soit similaire, voire plus. En premier lieu, l'acte de partenariat, a renforcé le sens du « top-down » imposé par les objectifs du manager et du marché, et transmis par l'ÉS. En second lieu, et découlant du premier point, l'acte du partenariat renforce le processus filtrage des demandes de la base rendant ainsi les syndicats comme des symboles institutionnels dont seul le nom existe et qui actent en faveur du capitalisme. En troisième lieu, et faisant suite au deuxième point, l'acte du partenariat a tendance à exprimer la restructuration industrielle de la lutte de classes sous forme de luttes intra-classe et intra-union minant systématiquement la solidarité et la conscience de la BS (MacDonald, 2014 : 743). Les compromis, surtout entre les ÉS et les élites socialistes mutantes, selon Upchurch et al. traduisent non seulement une action contre leurs intérêts économiques, mais ils mènent également vers une division interne au sein du syndicat et entre les syndicats, au sujet de l'adhérence ou de l'opposition à la politique néolibérale. La conséquence finale de cette situation, selon les auteurs, se définit par l'affaiblissement de la capacité du mouvement de masse, par la création des nouveaux clans ÉS, par des révoltes de la BS et par l'émergence de nouvelles identités syndicales basées sur le « *social movement unionism* » (« mouvement social syndicaliste ») et le « *New labour internationalism* » (« nouveau parti travailliste mondialiste ») (Upchurch et al, 2009 : 15-16). Cette dernière idée nous mène vers l'étude du comportement de la base du syndicat.

À partir de ce que nous avons développé ci-dessus, nous remarquons que certaines ÉS des pays riches, surtout celles qui se définissent comme fortement socialistes et révolutionnaires, ont adopté un comportement oscillatoire entre les intérêts des ÉG et ceux de la BS. Dans ce jeu de pendule, il y a une inclinaison significative vers les intérêts des ÉG au détriment de ceux de la BS. Au sein de ce jeu de pendule, résident des intérêts personnels de l'ÉS, intérêts qu'elle cherche à protéger. Les exemples que nous avons

⁴⁶¹Ces deux références sont citées par MacDonald (2014 : 740).

donnés, notamment dans les pays dits développés, traduisent alors quasi fidèlement le modèle interprétatif que nous avons développé dans le chapitre 7.

7.3.4.3. La base du syndicat

À la lumière d'une revue de la littérature, les syndicats préservant un comportement révolutionnaire et revendicateur, face au processus de désindustrialisation et à leur échec dans la lutte directe contre le capitalisme, ont instauré un nouveau système de mouvement social de masse. Ce mouvement traduit l'« ouverture » (« opening up ») de leurs activités (Upchurch et al., 2009 : 75-77)⁴⁶². Cette action d'« ouverture » signifie la transposition de la résistance du syndicat d'un cadre restreint formé uniquement par les adhérents vers un cadre plus large intégrant des acteurs hétérogènes et s'identifiant à un « mouvement social du syndicat ». Ce type de mouvement est présenté par les syndicats eux-mêmes comme un renouvellement, ou une innovation dans la manière de lutter contre le capitalisme. Dans ce travail, nous n'insisterons pas sur la description des événements du mouvement social du syndicat et des différentes révoltes de la BS apparus en Europe ou aux États-Unis. Toutefois, nous mettons l'accent sur le mouvement social du syndicat en tant qu'innovation institutionnelle intervenant dans la mise en œuvre de la démocratisation socio-économique et de la démocratie interne⁴⁶³. Pour définir ce processus de renouvellement, nous nous

⁴⁶²Serrano suggère que les syndicats dans le cadre des économies de marché libéral (EML) ne peuvent pas exercer le degré du pouvoir économique et politique de leurs homologues dans les économies de marché coordonnées (EMC), du fait qu'ils sont moins cohérents et globaux. De plus, selon elle, la négociation collective a tendance à se produire au niveau de l'entreprise voire pas du tout. Cet environnement hostile, selon Serrano, a tendance à pousser les syndicats à favoriser le renouvellement au niveau de son approche du militantisme, de l'activisme et du mouvement social. Dans certains cas, selon elle, cela implique de défier l'existence des arrangements institutionnels qui détruisent la force et l'influence du syndicat (Serrano, 2014 : 221).

⁴⁶³ À titre d'exemples : en Allemagne, DGB et les syndicats individuels se sont alliés avec les mouvements soutenant des causes environnementales, comme Greenpeace et Deutscher Nature Ring et quelques organisations antifascistes (Upchurch et al., 2009 : 78). Nous avons l'exemple de la grève qui a été menée en Allemagne par la base du syndicat « contre la totalité des réformes de Hartz, malgré que les leaders de IG métal et Verdi aient montré le côté positif de la protection de l'enfance et de l'autonomie de la négociation collective (Eironline, 2002) » (Upchurch et al., 2009 : 75). Aussi, nous avons l'exemple de la grève qui a été menée par les employés de l'usine Opel contre les licenciements. Durant cette grève, les employés ont refusé le soutien du leader syndical de IG métal (Upchurch et al., 2009 : 76). Upchurch et al. suggèrent que les réformes du marché en Allemagne, en général, ont été fortement opposées par la base du syndicat (Upchurch et al., 2009 : 74). Exemple au sujet de la coalition des syndicats, nous avons la coalition d'IG métal avec Verdi en 2003 contre l'agenda de réforme de 2010 et la coalition de Verdi et DGB en 2004 contre les réformes (Upchurch, Taylor et Mathers, 2009 : 74). Il y a également la création d'une organisation de justice mondiale (ATTAC) avec plusieurs affiliations syndicales et la WASG (*Wahlalternative Arbeit und soziale*

référons à Serrano, MacDonald et Camfield. Serrano suggère que le renouvellement syndical se définit comme un processus dynamique, volontaire et progressif, où les syndicats sont en « formation continue » sur les sujets associés à la nature de l'encadrement, de l'organisation, de la négociation, de la restructuration institutionnelle de ses sources de pouvoir et de résistance, de la formation de ses réseaux de soutiens extérieurs et de l'action politique (Serrano, 2014 : 220). MacDonald, pour sa part, suggère que la réorganisation syndicale implique plus particulièrement un plein engagement collectif et un regain de pouvoir aux membres de la BS ; et une réorientation de la stratégie politique vers des compagnes de type mouvement social (MacDonald, 2014 : 734). Concernant Camfield, il a relié le processus de renouvellement du syndicat à l'importance du niveau de la démocratie interne. Plus précisément, l'auteur, en partant du cas du secteur public Nord-Américain et en considérant la relation entre les membres du syndicat et leurs unités (degré de la participation des membres, l'initiative et le contrôle démocratique), suggère, en citant quelques références⁴⁶⁴, que le syndicalisme en tant que mouvement social est adéquat comme « ce type de renouvellement » dans la mesure où il intègre une action de masse directe, une collaboration avec les groupes communautaires et une auto-organisation démocratique. Ces critères, selon l'auteur, ont été les clés de certaines victoires des syndicats. À titre d'exemple, l'auteur cite le cas de « la lutte du syndicat CUPE local 3903 (le syndicat des professions, des assistants et des contractuels de l'université de York) (Kuhling, 2002 : 78) » (Camfield, 2007 : 296-297)⁴⁶⁵. Contrairement à la définition de

Gerechtigkeit) formée par IG métal et Verdi. (Upchurch et al, 2009 : 78-79). En France, il y a également eu des coalitions entre FO, CGT et CFDT et des grèves contre les réformes touchant les aides sociales, les retraites et le contrat de première embauche (CPE) en 1995 et en 2003. La dernière a été définie par Coupé (2006) comme une démonstration dans la rue et non un mouvement de grève (Upchurch et al, 2009 : 130-131). En GB, il y a eu une opposition interne au sein du syndicat à cause de la question du partenariat privé-Étatique (Upchurch et al, 2009 : 100-101).

⁴⁶⁴Moody (1997) ; Clawson (2003) ; Gordon et Mathers (2004) ; Morris et Clawson (2005).

⁴⁶⁵ Camfield, en se basant sur une étude nord-américaine, suggère : premièrement que le syndicalisme corporatif (Business unionism) ne se représente pas comme source de renouvellement contemporaine du syndicat, car, selon certaines opinions (Moody, 1988 ; Davis, 1986), ce type de mouvement a causé des problèmes majeurs aux syndicats canadiens et américains (camfield, 2007 : 285). Deuxièmement que le syndicalisme social (social unionism) du secteur public est inadéquat comme source de renouvellement syndical, car il présente un manque de réussite général dans le processus de résistance à la politique néolibérale (Camfield, 2007 : 295). Troisièmement que le syndicalisme axé sur la mobilisation (mobilization unionism) est inadéquat comme source de renouvellement syndical, car il est considéré seulement comme très efficace au sein de l'entreprise et dans la négociation collective (Camfield, 2007 : 295-296). Également selon l'auteur, en se basant sur Early (2004), Tait (2005 : 195-202) et Hyman (1989 : 246), ce type de mouvement syndical intègre un système bureaucratique, où les travailleurs sont très actifs dans la compagne du syndicat, mais où leurs actions ne se définissent pas dans le cadre du contrôle démocratique des membres.

Serrano qui demeure relativement générale, les définitions de MacDonald et de Camfield mettent en valeur la démocratie interne (la liberté d'action et la participation à la prise de décision) comme la principale force du mouvement social du syndicat dans la mise en place du processus de démocratisation socio-économique.

Serrano (2014 : 233) et Milkman (2006)⁴⁶⁶ suggèrent que le processus de renouvellement provient toujours de l'ÉS dans le sens du « top-down ». Serrano donne l'exemple de l'ÉS de IG Metall, en 2009 (Serrano, 2014 : 226), alors que Milkman (2006) donne l'exemple de celui de l'ÉS du SEIU comme étant le plus réussi (MacDonald, 2014 : 736). Contrairement à la conclusion de ces deux auteurs, MacDonald suggère la présence d'une discordance dans la littérature au sujet du renouvellement du syndicat ; entre les thèses qui valident l'approche « Top-down » au sujet des changements structurels, et celles qui démontrent l'efficacité de l'organisation de la BS (MacDonald, 2014 : 737). La conclusion de Serrano et de Milkman traduit alors la continuation de la marginalisation de la *volonté* de la BS dans la prise de décisions et la persistance de contrôle interne de sa mobilisation par l'ÉS. Dans ce contexte, MacDonald mentionne que la littérature sur le renouvellement du syndicat suggère explicitement une réorganisation au sens d'un mouvement social sans aucune baisse d'intensité du point de vue de sa bureaucratie interne (MacDonald, 2014 : 735). L'idée de MacDonald a été confirmée par Camfield (2005 et 2006)⁴⁶⁷. Ce dernier, en critiquant la faiblesse du renouvellement du syndicat dans le secteur public réalisé par « *Hospital Employees' Union* » (HEU) et « *British Columbia Teachers' Federation* » (BCTF), suggère que le cœur de la question du renouvellement porte sur le critère du contrôle démocratique des syndicats et le dépassement du problème de la discrimination (Camfield, 2007 : 295)⁴⁶⁸. Ainsi, nous parlerons d'une participation active de la BS dans le processus de prise de décision concernant la démocratie socio-économique.

Dans ce cadre de syndicat, Camfield suggère l'exemple de la HEU (Hospital Employees' Union) qui est un syndicat axé sur la mobilisation et présente une faible démocratie au sein du syndicat (camfield, 2007 : 296). Pour plus de détails se référer à son article.

⁴⁶⁶Cette référence est citée par MacDonald (2014 : 736).

⁴⁶⁷ Cette référence a été citée par Camfield (2007 : 295).

⁴⁶⁸ Selon Camfield, aux États-Unis et au Canada, le mouvement social du syndicat est le mode le moins commun. Au Canada, le syndicalisme du mouvement social caractérise certaines sections locales du syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), ainsi qu'un certain nombre de locales de d'autres syndicats (Camfield, 2007 : 287).

Le processus de renouvellement du mouvement syndical sous le système néolibéral, selon MacDonald, comporte en son sein, un effet négatif sur la lutte de la BS contre le capitalisme, pour deux raisons. La première, selon l'auteur, est relative à la marginalisation de la lutte de classes, élément central de la critique de la société capitaliste, en faveur d'une remise en question des aspects organisationnels et stratégiques. La deuxième raison est en lien avec le rôle joué par le syndicat, volontairement ou involontairement, dans la reproduction du néolibéralisme (MacDonald, 2014 : 746). Ces deux raisons supposent alors que l'analyse de classes ne sera plus axée sur le conflit capital/travail, au sens marxiste, mais sur d'autres « formes », dépourvues de confrontation et n'entravant donc pas la prolifération du capitalisme. Cela coïncide avec le principe communautaire qui est l'objectif de l'ÉG socialiste mutante mentionné par Callinicos, (2001), Drive et Martelle (2002) dans la page 276. Par exemple, l'action dite de renouvellement des syndicats du secteur public Nord-Américain n'ont pas pu forcer le gouvernement néolibéral à changer sa politique, mais au contraire, ils ont justement diminué le rythme de la restructuration (Camfield, 2007 : 293). En partant de ce que nous avons développé au sujet des pays de l'UE, nous suggérons que la conclusion de Camfield, peut être généralisée, naturellement à des degrés différents, à l'ensemble des pays de l'UE⁴⁶⁹. Cette généralisation trouve écho dans les réflexions de Laval, Breugh et Peñafiel et Fournier. Le premier suggère que les réformes imposées par la « gauche moderne » se font au détriment d'une logique démocratique de la citoyenneté sociale et qu'elles ont provoqué une dégradation graduelle des droits sociaux liés au statut de citoyen (Laval, 2011). Dans le même contexte de la logique démocratique de la citoyenneté, Breugh et Peñafiel affirment que les surfaces

⁴⁶⁹Laval parle de « la dégradation des statuts de l'emploi, des conditions de travail, de stagnation et de baisse de la plupart des revenus salariaux qui a été considérable depuis une trentaine d'années » (Laval, 2011). J.L. Mélenchon présente, de son côté, l'idée du droit à la retraite, car « c'est un marqueur essentiel de l'État-providence construit par la gauche ». Selon lui, à ce sujet tous « les partis sociaux-démocrates en Europe ont eu de recule : partout est programmé le passage à un âge de départ de plus en plus avancé, jusque et au-delà de 65 ans. Tony Blair a battu un record en relevant en 2006 l'âge de départ à 68 ans. En Allemagne, Schröder a décidé de passer l'âge de départ à 67 ans » (Mélenchon, 2009 : 11). En Allemagne, « le niveau standard des pensions, tel que réglementé par la loi sur l'assurance-pension, se monte à environ 70 % du salaire net moyen (sans subvention d'assurance payée par l'entreprise). Ce montant est descendu jusqu'à 50 %, selon les dernières réformes sur les pensions » (Tobias et al, 2009 : 132). Pour avoir plus d'idées sur la détérioration et la perte que les travailleurs ont subi voire le rapport de Tobias et al (2009). Aussi, pour avoir une idée générale sur l'effet négatif de la politique néolibérale sur les travailleurs voire l'article de Stiglitz (2014) : « Emploi, justice sociale et bien-être ». Dans sa conclusion, il évoque qu'en « Russie les privatisations ont anéanti la classe moyenne et engendré les inégalités ainsi qu'une oligarchie forte capable d'investir dans un régime de droit qui lui soit favorable (Stiglitz, 2014) » (Stiglitz, 2014 : 342)

démocratiques (les libertés d'association, d'expression et de manifestation) sont aujourd'hui prises au piège par « la répression et la criminalisation de l'action collective et par la capacité d'ingérence des pouvoirs publics dans la vie privée » (Breugh et Peñafiel, 2015). Fournier indique que la prédominance de la logique économique dans toutes les institutions a propagé l'idéologie de la sécurité et de la paix sociale tout en réduisant la liberté des individus. Ainsi, selon elle, les démocraties occidentales « sont en train de se muter en douces tyrannies ». (Fournier, 2010 : 34).

Pour préserver la démocratie, Breugh et Peñafiel, suggèrent qu'il faut descendre dans les rues avec une participation « sauvage » sans l'approbation de ceux qui veulent la marginaliser et faire taire sa voix (Breugh et Peñafiel, 2015). Si ces dernières font appel au bras de fer classique de la rue, Stiglitz, pour sa part, suggère de s'appuyer sur les droits fondamentaux du travail dont la liberté syndicale et la négociation collective sont des supports garants d'une transformation de la société équitable, durable et démocratique (Stiglitz, 2014 : 343). Selon notre opinion, par analogie au raisonnement de Pareto, si nous assimilons l'idée de Breugh et Peñafiel (2015) à la stratégie de la force et l'idée de Stiglitz (2014) à la stratégie de la ruse, alors nous pouvons suggérer que les deux stratégies sont valides, utiles, complémentaires et ne peuvent pas être séparées. Dans notre raisonnement, la ruse et la force permettent au mouvement syndical non pas de conquérir le pouvoir, mais de trouver la bonne combinaison entre eux, et ce, pour réduire et stopper l'hémorragie infligée au bien-être social des travailleurs, depuis l'imposition de la politique néolibérale. Cette dernière est vendue comme un modèle idéal type garantissant, à la fois, le maintien de la croissance économique et l'amélioration de la démocratie socio-économique (le bien-être social).

Ce que nous avons développé ci-dessus montre que la BS, malgré le fait qu'elle subit la marginalisation de la part de l'ÉS et de l'ÉG, cherche toujours, en utilisant tous les outils à sa disposition, à imposer sa *volonté* dans la mise en place de la démocratisation socio-économique et l'installation de la démocratie interne. Ceci étant dit, ce que nous avons

développé ci-dessous vérifie bien le modèle interprétatif que nous avons développé ainsi que l'idée du cadre théorique.

MCours.com